



COUPE DE LA CAF / OC SAFI - USM ALGER (1-1)

Héroïques, les Algérois se hissent en finale

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mardi 21 Avril 2026

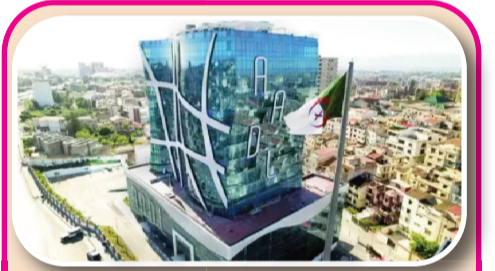
- Prix : 15 DA Tirage 2000

Le président de la République ordonne d'entamer l'exportation du phosphate de la mine de Bled El Hadba d'ici mars 2027



page 2

Actualité



AADL 3 :
Mise en ligne
des ordres
de versement
de la 2e partie
de la 1e tranche

3

Le ministre
de l'Agriculture
s'enquiert
à Nouakchott
des infrastructures
de pêche mobilisées
dans le cadre
du protocole
de coopération
algéro-mauritanien

3

Plus
de 55 films
de 20 pays au 6ème
festival du film
méditerranéen
d'Annaba

13

Accostage au port de Djen Djen d'un navire chargé de près de 6 300 têtes d'ovins en provenance d'Espagne

p3

Le président de la République ordonne d'entamer l'exportation du phosphate de la mine de Bled El Hadba d'ici mars 2027

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier dimanche, d'entamer l'exportation du phosphate de la mine de Bled El Hadba d'ici mars 2027 au plus tard.

Après avoir félicité le nouveau ministre des Mines pour sa prise de fonctions, le président de la République a chargé ce dernier d'œuvrer pour que l'Algérie atteigne l'étape de l'exportation du phosphate d'ici mars 2027 au plus tard, en tant qu'objectif économique majeur du secteur actuellement, notamment avec l'achèvement des travaux du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba (mars 2027)», précise le communiqué du Conseil des ministres. Monsieur le Président de la République a rappelé au Conseil et au ministre du secteur que le plan économique de l'Algérie, pour l'étape actuelle et future, « vise à faire du secteur des mines un secteur vital générateur de richesse et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydro-



carbures». Dans ce contexte, le Président de la République a ordonné le lancement immédiat des travaux de création d'unités de traitement des matières premières de la mine de phosphate de Bled El Hadba, parallèlement avec l'exploitation de la mine et le lan-

cement immédiat de la mise en place des stocks de l'urée et de l'ammoniac, selon les normes techniques internationales, étant des matières soumises à des conditions particulières de stockage. Concernant le quai minéralier dans le cadre de l'extension du port

d'Annaba, le Président de la République a ordonné de renforcer et de consolider le partenariat algéro-chinois, dans le domaine de la construction, d'extension et de dragage des ports, pour la construction du quai minéralier, dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, dont les travaux s'achèveront fin mars 2027. S'agissant de la ligne ferroviaire du Sud Alger-Laghouat- Ghardaia-El Menia-In Salah-Tamanrasset, dont la mise en service est prévue à la fin 2028, le président de la République a instruit le Gouvernement de concentrer ses efforts sur la concrétisation du «nouveau pari du siècle», qui n'est pas de moindre importance que le projet de Gara-Djebilet, lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Karima/L

Le président de la République charge le nouveau ministre de l'Hydraulique de préparer un nouveau plan de gestion du secteur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier dimanche, le nouveau ministre de l'Hydraulique de préparer un nouveau plan de gestion de ce secteur vital, indique un communiqué du Conseil des ministres. Après avoir félicité le nouveau ministre pour sa prise de fonctions, le président de la République a «chargé ce dernier de préparer un nouveau plan de gestion pour ce secteur vital, afin de

le développer et de réaliser une sécurité hydrique à long terme, comme objectif suprême du programme du président de la République». Le président de la République a insisté sur le «renouvellement et l'actualisation du système de veille du secteur pour qu'il soit efficace et performant, capable d'apporter à la fois, le diagnostic et les solutions, avec une célérité maximale face à toute urgence, afin que le secteur soit à la hauteur des aspirations de nos citoyens». Après avoir

écouté un exposé sur la restructuration du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, le président de la République a ordonné une étude de faisabilité pour la création d'un secrétariat d'Etat chargé des énergies renouvelables dans la nouvelle structure de gestion du secteur. A cette occasion, le président de la République a salué à nouveau «les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise Sonelgaz», ajoute le communiqué du Conseil des ministres. S/S

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE :

Appel à la finalisation des procédures d'autorisation et d'enregistrement des drones avant le 30 avril

Le Centre national des systèmes de drones a invité les propriétaires de drones qui n'ont pas encore procédé à leur déclaration à se présenter au centre afin d'accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement avant le 30 avril 2026, selon un communiqué publié ce lundi par le ministère de la Défense nationale. La même source a précisé que «conformément aux dispositions réglementaires relatives à l'autorisation des systèmes de drones, et dans le but de régulariser la situation juridique de leurs propriétaires et utilisateurs, et garantir leur utilisation dans un

cadre légal, de manière à assurer la protection des personnes et des biens et à renforcer la sécurité publique, le Centre national des systèmes de drones du Ministère de la Défense nationale continue d'accueillir les citoyens et les institutions propriétaires de systèmes de drones.» Les responsables du Centre national ont mis en place toutes les conditions et facilités nécessaires, notamment des explications détaillées et des conseils utiles, afin de garantir une utilisation optimale de ces systèmes dans le respect de la loi. » Dans ce contexte, précise le communiqué,

« le Centre national des systèmes de drones invite les citoyens ainsi que toutes les instances et institutions nationales, publiques et privées, propriétaires de systèmes de drones qui ne les ont pas encore déclarés, à se mettre en relation avec le Centre national, et ce, avant le 30 avril de cette année, afin d'accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement, de manière à pouvoir les utiliser légalement dans le cadre de leurs activités professionnelles et de loisirs, ainsi que pour bénéficier des services offerts par le Centre national ».

ORAN :

Le Directeur général des Douanes inspecte plusieurs infrastructures

Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhoucha a effectué dimanche une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle il a inspecté plusieurs infrastructures relevant de ce corps. Accompagné du wali d'Oran, Brahim Ouchène, le Général-major Bakhoucha a inspecté un entrepôt situé dans la commune d'El Kerma, destiné à être transformé en siège de l'Inspection des divisions des Douanes d'Oran extérieur ou en recette des Douanes, ainsi qu'un entrepôt de

stockage de marchandises situé sur le même site, d'une superficie de plus de 5.200 mètres carrés. Lors de cette visite, le Directeur régional, le Contrôleur général Omar Meliani, a présenté un exposé détaillé sur les activités de la direction régionale des Douanes d'Oran, qui couvre les wilayas d'Oran, Mascara et Aïn Temouchent, en mettant l'accent sur les projets de numérisation, notamment le système "ALCES", adopté en 2023. Sur le plan opérationnel, le responsable a mis en avant les résultats obtenus en 2025

dans la lutte contre la contrebande et la criminalité transfrontalière. Il a fait état de la saisie de 104 kg de kif traité, 907.500 comprimés psychotropes, 21,14 kg de cocaïne, ainsi que 20.494 cartouches de cigarettes. Les saisies comprennent également 78 véhicules, 203.942 kg de vêtements neufs, 138.377 kg de vêtements usagés, en plus de quantités de produits alimentaires, de cosmétiques, de téléphones portables et d'autres marchandises. Les indicateurs de performance financière du secteur dans la région ont égale-

ment été présentés : la valeur des saisies a atteint 4,8 milliards de dinars en 2025, contre 4 milliards en 2024. Par ailleurs, les opérations de vente aux enchères et de cession à l'amiable ont généré 967 millions de dinars en 2025, soit une hausse de 25 pour cent par rapport à 2024 (773 millions de dinars), selon le Directeur régional des Douanes d'Oran. Le Directeur général des Douanes a clôturé sa visite dans la wilaya par une inspection de l'Inspection des divisions des Douanes au port d'Oran. Salim/G

Le président de la République félicite la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue de la réussite de la visite du Pape Léon XIV dans la wilaya d'Annaba

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier dimanche, la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue de la réussite de la visite du Pape Léon XIV dans la wilaya d'Annaba, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. «Monsieur le président de la République a entamé la réunion du Conseil des ministres en félicitant Madame la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue de la réussite de la visite du Pape Léon dans la wilaya d'Annaba», souligne le communiqué.

Le président de la République salue la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique et l'entrepreneuriat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a salué, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier dimanche, la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique, l'entrepreneuriat et d'autres secteurs, appelant à poursuivre cette démarche visant à soutenir le processus d'édification nationale, en leur offrant la possibilité d'accéder aux plus hautes fonctions dans les différents secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Après la présentation de l'exposé sur la mobilisation des jeunes pour les prochaines élections législatives, «Monsieur le président de la République a salué la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique, l'entrepreneuriat et autres secteurs», souligne la même source. Monsieur le président a appelé à «poursuivre cette démarche visant à soutenir le processus d'édification nationale, qui s'accompagne d'une prise de conscience croissante, chez les jeunes, dans cette noble mission», soulignant «la nécessité d'encourager les jeunes, y compris l'élément féminin, en leur offrant la possibilité d'accéder aux plus hautes fonctions dans les différents secteurs, un honneur pour l'Algérie, victorieuse».

M. Magramane préside les travaux de la 5e session des consultations politiques entre l'Algérie et le Pérou

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane a co-présidé, dimanche à Alger, avec le Secrétaire général du ministère des Relations extérieures de la République du Pérou, M. Eric Anderson Machado, les travaux de la 5e session des consultations politiques entre l'Algérie et le Pérou, a indiqué un communiqué du ministère. Ces consultations ont permis de «passer en revue l'état des relations d'amitié privilégiées qui lient les deux pays dans leurs différentes dimensions, et de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et de la hisser au niveau des opportunités d'investissement disponibles ainsi que des potentialités dont disposent les deux pays, particulièrement dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie», précise-t-on de même source. Dans ce cadre, les deux parties ont «adopté une feuille de route visant à dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale existants, en vue de leur insuffler une nouvelle dynamique, en particulier ceux liés au développement des axes de coopération économique bilatérale», lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont échangé également «les vues sur les derniers développements des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment celles liées à l'évolution des situations dans les espaces d'appartenance des deux pays», conclut le communiqué.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

AADL 3 :

Mise en ligne des ordres de versement de la 2e partie de la 1e tranche

L'AADL annonce, lundi, le lancement de la mise en ligne des ordres de versement de la 2e partie de la 1e tranche sur son site électronique, au profit des souscripteurs du programme AADL 3.

Parallèlement, l'AADL entame la mise en ligne des ordres de versement de la tranche complémentaire pour les souscripteurs ayant procédé au changement du type d'appartement, passant de trois pièces (F3) à quatre pièces (F4), précise le communiqué de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement. L'AADL précise que le règlement de la deuxième partie,

fixée à 50 % du montant de la première tranche, ainsi que de la tranche complémentaire, s'effectue en ligne via son site: www.aadl.dz, en suivant les mêmes procédures appliquées lors du versement de la première partie de la première tranche. Elle met également à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à leurs interrogations et préoccupations.



Le ministre de l'Agriculture s'enquiert à Nouakchott des infrastructures de pêche mobilisées dans le cadre du protocole de coopération algéro-mauritanien

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a effectué, dans la capitale mauritanienne Nouakchott, une visite à plusieurs installations et infrastructures du secteur de la pêche, dont le port de Tanit, qui accueillera prochainement des navires de pêche algériens en vue d'exploiter le quota de ressources halieutiques convenu entre les deux pays, dans le cadre du protocole de coopération dans les domaines de la pêche, de l'économie maritime et de l'aquaculture, a indiqué, dimanche, un communiqué du

ministère. Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'activation du protocole de coopération, signé lors de la 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne tenue récemment en Algérie, Oualid, accompagné de Mohamedou Ould M'haimid, ministre mauritanien de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, s'est rendu au port de Tanit, où sept navires de pêche algériens accosteront prochainement en vue d'exploiter le quota de ressources halieutiques convenu, estimé à 31 120 tonnes, précise la même source. La vi-

site du ministre a eu lieu en marge de sa participation aux travaux de la 34e session de la Conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique (ARC34), tenue à Nouakchott. À cette occasion, Oualid s'est enquis, avec les armateurs concernés par la mise en œuvre de cet accord bilatéral, «des infrastructures et des équipements logistiques du port de Tanit destinés à la réception et au conditionnement de la production halieutique, ainsi que des capacités offertes par la Mauritanie, pays frère,

dans le domaine de la pêche, soulignant que cet accord ouvrira de larges perspectives aux investisseurs des deux pays pour renforcer la coopération économique». La visite a également permis, selon le communiqué, de tenir des rencontres avec les professionnels du secteur de la pêche en Mauritanie, membres de la Fédération nationale de la pêche (FNP), ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'accord de coopération bilatérale dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. **Samia/O**

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER :

Arrêt temporaire de la station «Fouka 1» pour maintenance périodique

La Société algérienne de dessalement de l'eau de mer (filiale du groupe Sonatrach) a annoncé, dans un communiqué, l'arrêt temporaire, à partir de dimanche pendant 4 jours, de la station de dessalement «Fouka 1» dans la wilaya de Tipaza, en raison des travaux de maintenance périodique. Cette

opération, prévue du 19 au 22 avril et inscrite «dans le cadre du programme national de maintenance proactive de la société», vise à «améliorer la performance des équipements, à assurer leur disponibilité et à prévenir les pannes, notamment face à la hausse de la demande en eau durant la saison es-

tivale», précise le communiqué. Cette intervention intervient dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme national coordonné avec l'Algérienne des eaux (ADE), englobant plusieurs stations de dessalement à travers le pays, dans le but d'assurer la continuité du service, préserver les équipe-

ments et renforcer la disponibilité des installations, durant les périodes de pic», ajoute le communiqué. La société a souligné «son engagement à assurer un service public de haute qualité et à contribuer au renforcement de la sécurité hydrique», conclut la même source.

EDUCATION :

Tenue d'une conférence nationale en prévision des examens scolaires et de l'entrée scolaire

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale via visioconférence consacrée aux préparatifs des examens scolaires et de la prochaine rentrée, indique, dimanche, un communiqué du ministère. Ont pris part à cette conférence tenue samedi, outre les cadres de l'administration centrale, le directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués, avec pour ordre du jour l'examen des préparatifs de terrain pour les examens scolaires et l'évaluation de l'état d'avancement du programme d'investissement, notamment celui relatif à la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Après avoir insisté sur l'importance de cette «étape importante» de l'année scolaire, laquelle requiert une mobilisation générale des différents acteurs pour garantir une disponibilité organisationnelle et opérationnelle, tant pour les examens nationaux que pour les infrastructures éducatives, le ministre a rappelé que les examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) exigent une «disponibilité totale» sur les plans organisationnel, pédagogique et logistique. M. Sadaoui a également appelé à la nécessité d'œuvrer pour «remédier aux insuffisances précédemment relevées, notamment en ce qui concerne le choix des centres d'examen, une question déjà traitée par le remplacement de certains centres inappropriés par d'autres établissements répondant aux conditions requises», soulignant «l'impératif d'une coordination immédiate

et continue entre les directeurs de l'éducation et l'ONEC, afin de l'informer en temps réel de tout développement lié aux préparatifs». Le ministre a aussi suivi des exposés présentés par les directeurs de l'éducation sur les mesures prises dans ce cadre, lesquels ont fait état de la disponibilité des centres d'examen après des opérations d'inspection globale sur le terrain, couvrant divers aspects organisationnels, notamment l'hygiène, la climatisation, les équipements et l'encadrement. A ce titre, il a été procédé au remplacement de certains anciens centres par de nouveaux établissements et à l'activation des commissions de wilaya de coordination et de suivi, en sus de la mise en place de dispositifs relatifs au transport et à la restauration et du renforcement de la coordination avec les différents secteurs ministériels. Concernant le phénomène de l'introduction des téléphones portables dans les centres d'examen, M. Sadaoui a insisté sur «l'impératif de mettre fin à ce comportement, bien qu'il soit presque inexistant, étant l'un des défis les plus graves portant atteinte à la crédibilité des examens scolaires nationaux», ordonnant de «renforcer les mesures de contrôle et d'appui des moyens techniques et humains, tout en élargissant la sensibilisation auprès des candidats». Dans ce contexte, le ministre a abordé l'importance de la mise en œuvre et du renforcement des partenariats ainsi que de la coordination intersectorielle avec les différents départements concernés, à l'instar de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Santé, de la

Poste et des Télécommunications, ainsi que des Affaires religieuses et des Wakfs. Dans le cadre de la préparation du BEM, M. Sadaoui a insisté sur la prise en charge des élèves hospitalisés, incapables de rejoindre les centres d'examen ordinaires, à travers l'organisation de centres d'examen spécifiques au sein des établissements hospitaliers concernés. Pour ce qui est du suivi de la mise en œuvre du programme d'investissement sectoriel, le directeur de la planification a présenté un exposé sur la situation des projets enregistrés, le nombre d'opérations inscrites dans le programme en cours de réalisation, y compris celles inscrites au titre de 2026 jusqu'au 31 mars, s'élevant à «2373 projets d'établissements scolaires dans les trois cycles», faisant état d'une disparité dans la cadence d'avancement entre les wilayas, d'où la nécessité de «renforcer le suivi sur le terrain et d'intensifier la coordination entre les services concernés», a-t-il dit. A cet effet, le ministre a souligné la nécessité de renforcer le suivi sur le terrain pour garantir la disponibilité des infrastructures programmées pour la prochaine rentrée scolaire, saluant «la responsabilité des directeurs de l'éducation, qui demeure centrale dans la mise en œuvre effective des programmes d'investissement et éviter tout retard pouvant impacter la rentrée scolaire ou l'organisation des examens scolaires nationaux». Dans ce sens, il a réitéré que l'objectif de ces mesures est de «garantir l'organisation des examens scolaires nationaux dans les meilleures conditions». **S/S**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION : L'inscription en 1ère année se fera exclusivement via l'espace réservé aux parents

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dimanche dans un communiqué, qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, l'inscription en première année primaire se fera exclusivement via l'espace réservé aux parents sur le système d'information du secteur de l'éducation. «En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des parents concernés par l'inscription de leurs enfants en première année primaire, à savoir les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, que l'opération se fera exclusivement via l'espace qui leur est dédié sur le système d'information du secteur de l'Education nationale, via le lien: <https://awlyaa.education.dz>, et ce durant la période allant du 3 au 30 mai 2026», précise le communiqué. A noter que l'inscription ne concerne pas les enfants déjà inscrits dans les classes préparatoires durant l'année scolaire 2025-2026, étant inscrits automatiquement. Les parents dont les enfants sont actuellement inscrits en classes préparatoires pour l'année scolaire en cours, souhaitant transférer leurs enfants vers d'autres établissements scolaires, peuvent introduire leurs demandes via leurs comptes sur l'espace qui leur est dédié sur le système d'information du secteur, ajoute le communiqué. Ainsi, les parents concernés par l'inscription de leurs enfants sont appelés à suivre les étapes suivantes: A- Pour les parents déjà inscrits sur le système d'information du ministère de l'Education nationale:

1- Le parent ou le tuteur légal doit accéder à son compte sur l'espace qui lui est dédié dans l'espace des parents, puis renseigner les informations dans le formulaire électronique de demande d'inscription en première année primaire, disponible dans la rubrique «inscription des enfants», avant de sélectionner, par ordre, trois (3) écoles proches de son lieu de résidence ou de travail, en les indiquant avec précision selon l'ordre souhaité, et de télécharger des copies des documents justifiant le lien entre l'enfant et le parent ou le tuteur légal, ainsi que ceux prouvant son lieu de résidence ou de son travail, selon le cas (détaillés dans le système d'information). Les parents souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements d'éducation et d'enseignement privés peuvent suivre les mêmes procédures, en choisissant un seul établissement.

2- Le parent ou le tuteur légal doit télécharger, à partir du même espace, le formulaire de demande d'inscription et le conserver, tout en consultant régulièrement son compte afin de suivre l'état de la demande et de soumettre d'éventuelles réserves, le cas échéant.

B- Pour les parents non-inscrits dans le système d'information du ministère de l'Education nationale :

1- Le parent ou le tuteur légal doit créer un nouveau compte via l'interface principale de l'espace dédié aux parents, puis saisir les informations requises dans le formulaire électronique de demande d'inscription en première année primaire, en choisissant trois (3) écoles primaires proches de son lieu de résidence ou de travail, et en les classant avec précision selon l'ordre de préférence. Il doit également télécharger les copies des pièces justificatives attestant du lien entre l'enfant et le parent ou le tuteur légal, ainsi que celles prouvant son lieu de résidence ou de travail, selon le cas (détaillées dans le système d'information).

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements d'éducation et d'enseignement privés peuvent suivre les mêmes procédures, en choisissant un seul établissement.

2- Le parent ou le tuteur légal doit télécharger, à partir du même espace, le formulaire de demande d'inscription et le conserver, tout en consultant régulièrement son compte afin de suivre l'état de la demande et de soumettre d'éventuelles réserves, le cas échéant.

Les parents seront informés des résultats de l'étude de leurs demandes via l'espace qui leur est dédié au sein du système d'information du secteur de l'éducation nationale. Les listes des élèves admis seront également affichées dans les espaces d'affichage des établissements concernés le mardi 30 juin 2026.

Le communiqué souligne que toute inscription effectuée en dehors du système d'information du ministère de l'Education nationale est considérée comme nulle et non avenue. **Salim/G**

Hausse de 16 % des exportations hors-hydrocarbures au premier trimestre de l'année en cours

Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 16% au cours du premier trimestre de l'année courante, par rapport à la même période de 2025, indique dimanche un responsable au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le directeur central au sein du ministère, Abdelatif El Houari a précisé que les exportations hors hydrocarbures connaissent "une évolution croissante et continue", soulignant que les produits algériens ont réussi à accéder à de nouveaux marchés.

Le même responsable a attribué cette performance à plusieurs facteurs, notamment les politiques publiques de soutien à la promotion des exportations, ainsi que l'accompagnement des exportateurs et la prise en charge de leurs préoccupations, contribuant ainsi à renforcer la confiance entre l'administration et les opérateurs économiques.

Il a également évoqué les préparatifs en vue du lancement d'un guichet unique numérique dédié aux exportateurs, qui permettra de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer le traitement des dossiers, en plus de faciliter l'obtention des documents nécessaires dans des délais réduits.

M. El-Houari a, en outre, fait savoir que l'activation de l'organisme algérien des exportations (OAE) est prévue dans les prochains jours, lequel



sera chargé d'appuyer l'accès des produits nationaux à de nouveaux marchés internationaux, à travers la

réalisation d'études et l'orientation des opérateurs économiques, contribuant ainsi à renforcer la compétiti-

tivité des exportations nationales hors hydrocarbures.

Samir aalem

Jijel :

Accostage au port de Djen Djen d'un navire chargé de près de 6.300 têtes d'ovins en provenance d'Espagne

Un navire transportant une cargaison d'ovins en provenance d'Espagne, estimée à environ 6 300 têtes, a accosté dimanche soir au port de Djen Djen (Jijel), et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd.

Un staff de médecins vétérinaires a

été mobilisé pour assurer le suivi de l'opération, au cours de laquelle les moutons seront transférés vers un centre de quarantaine afin de garantir leur sécurité sanitaire et le respect des normes en vigueur, de manière à protéger la santé du consommateur et à renforcer la confiance dans le produit destiné au

marché à l'occasion de l'Aïd el-Adha, selon un communiqué de la Direction des services agricoles (DSA). Le navire a accosté au port de Djen Djen dans des conditions organisationnelles rigoureuses, où l'ensemble des moyens logistiques et des ressources humaines ont été mobilisés pour garantir un déchar-

gement fluide et sécurisé de la cargaison, en coordination avec les parties concernées et dans le respect strict des normes vétérinaires et sanitaires en vigueur, afin d'assurer l'intégrité du troupeau et le bon déroulement de l'opération, a souligné, de son côté, l'entreprise portuaire de Djen Djen (EPJ).

Constantine :

La mécanisation agricole au centre d'une rencontre régionale

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, samedi à Constantine, une rencontre régionale intitulée "La mécanisation agricole, levier essentiel pour la modernisation, l'amélioration des performances et la garantie de la sécurité et de la stabilité des exploitations agricoles", en présence des cadres du secteur de l'agriculture. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique actuelle du secteur, à travers la création de coopératives agricoles spécialisées dans la mécanisation afin de moderniser la filière céréalière, a précisé le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Lotfi Ghernaout, représentant du ministre du secteur lors de cet événement tenu au cercle régional de l'Armée "Chahid Karboua Abdelhamid". Le même responsable a ajouté, à cet égard, qu'un recensement rigoureux effectué par le ministère a révélé l'obsolescence du parc national de machines agricoles. Cela a nécessité, selon lui, le lancement de mesures urgentes pour le renforcer avec des tracteurs et des moissonneuses-batteuses, afin de surmonter les obstacles de terrain qui entravent la production nationale. Dans le cadre de l'appui aux professionnels, M. Ghernaout a mis en



avant le lancement du "Crédit fournisseur" pour l'acquisition de produits de protection phytosanitaire sans paiement préalable. L'objectif est de réduire les pertes de production, qui atteignent parfois 40% en raison des maladies végétales, et de garantir une intervention préventive efficace pour protéger les récoltes, tout en soutenant les agriculteurs aux ressources limitées. De son côté, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, a souligné l'importance capitale accordée par la Caisse à la filière céréalière, jugée stratégique. Il a évoqué le développement d'un système d'assurance intégré répondant aux exigences de modernisation, destiné à protéger le matériel (tracteurs, moissonneuses, systèmes

d'irrigation modernes) contre divers risques, allant jusqu'à l'assurance contre la perte de rendement pour garantir la continuité de l'activité agricole. M. Benhabiles a également révélé que les cotisations à la Caisse au cours de l'année 2025 ont dépassé 15,2 milliards de DA. L'assurance agricole à elle seule a enregistré une croissance d'environ 10%, consolidant sa position de leader sur le marché avec une part de 80%. Il a précisé que les indemnités versées ont atteint 8,1 milliards de DA, témoignant des efforts intensifs de la Caisse pour améliorer la qualité de service en réduisant les délais de traitement des dossiers et des sinistres. Par ailleurs, le directeur général de la filiale Agrodrive (spécialisée

dans la mécanisation agricole et relevant du groupe public Agrodiv), Benyoucef Derkaoui, a annoncé le renforcement du parc national avec 1850 tracteurs et 531 moissonneuses-batteuses. Parmi ces dernières, 331 sont de production nationale avec un taux d'intégration de 75%, tandis que 200 unités seront importées. M. Derkaoui a également rappelé l'initiative de formation des conducteurs de machines agricoles des coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) à la conduite, au réglage de précision et à la maintenance. L'objectif technique est de ramener les pertes à des niveaux compris entre 3 et 5%, avec une ambition annuelle de récupérer 40000 tonnes de céréales. En marge de cette rencontre, une convention-cadre de partenariat a été signée entre la CNMA et Agrodrive, en présence des directeurs généraux des deux entreprises, visant à définir les modalités de couverture assurantielle au profit de "Agrodrive" et de ses unités opérationnelles, en vue de garantir la protection de ses biens, installations et équipements, ainsi que la couverture de ses responsabilités liées à ses activités, notamment en matière de services, de maintenance, d'accompagnement technique et d'importation de matériels agricoles. S/S

Bourse d'Alger : La COSOB approuve l'augmentation de capital d'AYRADE SPA

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de la société AYRADE SPA, à hauteur de 25%, par appel public à l'épargne, a indiqué l'autorité de régulation, dimanche, dans un communiqué. Décidée lors de la réunion tenue le 15 avril courant, cette opération se traduira par l'émission de 1 250 000 nouvelles actions, qui seront admises au compartiment croissance du marché des titres de capital. Le prix d'émission a été fixé à 800 DA par action, pour un montant global de l'opération d'un milliard de dinars algériens, précise la même source, ajoutant que la date de jouissance des actions est fixée au 1er janvier 2026. Les titres, de forme nominative dématérialisée, seront inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs de titres. La période de souscription s'étalera du 1er au 30 juin 2026, avec une souscription minimale fixée à 10 actions par souscripteur. Concernant la répartition de l'offre, 50 % des actions, soit 625 000 titres, sont destinés aux personnes physiques résidentes, 0,5 % aux salariés de la société (6 250 actions) et 49,5 % aux personnes morales de droit algérien (618 750 actions). La notice d'information visée ainsi que le prospectus d'émission seront mis à la disposition des investisseurs au siège social de la société et auprès des intermédiaires en opérations de Bourse chargés du placement. Ils seront également disponibles sur les sites web de la COSOB et de la Société de gestion de la Bourse des valeurs. Fondée en 2009, AYRADE SPA opère dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement de solutions et services numériques. Son capital social s'élève à 25 millions de dinars, réparti en 5 millions d'actions.

Contrôle Sorties de terrain pour réguler les prix des fruits et légumes et renforcer la transparence du marché

Les services de contrôle relevant des directions du Commerce ont entamé, ces derniers jours, une série de sorties de terrain à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre du suivi de la situation des marchés et de la garantie du respect des règles des pratiques commerciales, indique, dimanche, un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Ces opérations visent à s'enquérir de l'évolution des prix au niveau des marchés de gros et de détail des fruits et légumes, et à s'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de pratiques commerciales. Ces sorties s'inscrivent également dans le cadre du contrôle de l'approvisionnement des marchés en différents produits agricoles, et de la lutte contre toute pratique susceptible de perturber l'équilibre du marché ou d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens. Dans ce cadre, les agents de contrôle œuvrent, en coordination avec les différents intervenants de la chaîne de distribution, à renforcer la transparence de l'affichage des prix, et à garantir la disponibilité des produits dans des conditions de commercialisation organisées et structurées.

De nouvelles spécialisations prévues Début de la formation sur la mécanisation agricole à Blida

Une formation en mécanisation agricole a été lancée à Blida pour améliorer l'utilisation des moissonneuses-batteuses.



L'Institut spécialisé de formation professionnelle agricole Nadri Ben Youssef, situé à Bougara, dans la wilaya de Blida, a abrité, en fin de semaine, la première formation dans le domaine de la mécanisation agricole au profit de 68 conducteurs de moissonneuses-batteuses.

Cette formation, qui s'inscrit sous le thème «Bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des moissonneuses-batteuses», se déroule dans le cadre de la convention conclue entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Elle s'adresse aux conducteurs et aux propriétaires de moissonneuses-batteuses, ainsi qu'à toute personne souhaitant acquérir des compétences dans ce domaine. Elle comprend un volet théorique et un autre pratique, avec pour objectif de doter les participants des compétences nécessaires à l'utilisation et à l'entretien des moissonneuses-batteuses, contribuant ainsi à la réduction des pertes de récoltes céréalières.

L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de maîtriser les aspects techniques du matériel agricole et de s'entraîner à son utilisation et à sa maintenance sur le terrain. Des techniciens expérimentés dans la conduite et la maintenance des moissonneuses sont conviés à participer à l'encadrement des sessions de formation des formateurs et des conducteurs. Selon Sadek Saâdna, directeur de la formation professionnelle et de l'enseigne-

ment de la wilaya de Blida, il est question aussi de la mise en place de nouvelles spécialisations en mécanisation agricole afin de doter le secteur agricole de ressources humaines qualifiées et d'améliorer la production dans divers domaines, notamment les plus stratégiques, comme la céréaliculture.

«Nous n'allons pas nous limiter aux conducteurs de moissonneuses-batteuses, d'autres formations seront proposées sur la mécanisation d'autres équipements agricoles, ainsi que sur la numérisation de l'agriculture», a indiqué le directeur du secteur de la formation professionnelle.

Par ailleurs, Mohamed Ghachi, directeur de l'Institut agricole spécialisé de Bougara, a expliqué que le Répertoire national des professions mécaniques (RNPM) recense plus de 36 spécialisations en mécanisation, dont la mécanisation agricole et la maintenance des équipements agricoles. Ces formations, du niveau 1 au niveau 5, sont dispensées dans les centres et les instituts de formation professionnelle.

«Cette formation de conducteurs de moissonneuses-batteuses est indispensable en raison de la prochaine saison des récoltes. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à la fin du semestre», a tenu à rappeler le responsable, en expliquant que cette première session de formation est encadrée par des commissions spécialisées qui vont évaluer les compétences des participants.

Un certificat est délivré au conducteur ayant démontré sa maîtrise de la machine après réussite à un examen.

«Ceux qui échouent à l'examen suivent une formation de 10 à 15 jours pour se familiariser avec les nouvelles pratiques agricoles avant de recevoir leur certificat de qualification», a indiqué Mohamed Ghachi.

Pour le responsable du secteur agricole Kamel Foudala, cette formation permettra aux participants d'accéder à des connaissances sur le contrôle de la vitesse des machines, leur entretien et d'autres informations qui leur permettront de développer leurs compétences. «Notre objectif est de réduire au minimum les pertes de céréales, soit à 0 ou 1 %», a indiqué le responsable en précisant que les pertes de céréales étaient récemment estimées entre 20 et 30%.

La non-maîtrise des moissonneuses-batteuses (réglages inadaptés, vitesse excessive, mauvaise maintenance) entraîne des pertes de récolte importantes. Les pertes principales se situent à la coupe, au battage (grains non séparés) ou à la séparation-nettoyage. «Notre programme, mis en place en accord avec le secteur de la formation professionnelle, couvre de nombreuses opérations, notamment la préparation des sols, la fertilisation, l'application de pesticides et l'irrigation, du début à la fin de l'année agricole. Nous avons commencé par les conducteurs de moissonneuses-batteuses car le secteur céréalier est stratégique et est lié à la sécurité alimentaire, et la récolte est imminente. Nous sommes optimistes après les récentes pluies», a annoncé le responsable du secteur agricole de wilaya de Blida. S/S

Offrir aux artisans les outils de promotion de leurs activités et produits

Dans le cadre du partenariat entre le ministère du Tourisme et celui de la Formation professionnelle, une nouvelle session de formation est organisée au profit de 20 artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette formation, tenue au niveau de l'INSFP «Imarazoukène Mohand-Arezki» de la ville de Tizi-Ouzou, vise à améliorer les compétences des artisans algériens.

Organisée conjointement par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), sous l'égide de la Direction du tourisme et de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, «l'objectif de cette formation est de moderniser les savoir-faire traditionnels tout en les adaptant aux exigences des marchés nationaux et internationaux», nous dit Azzedine Abdous, directeur de la CAM de Tizi-Ouzou. Le hasard du calendrier a fait que cette formation intervient durant la manifestation du mois du patrimoine, lancée la veille par la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou. En effet, riche de siècles d'histoire, l'artisanat (poterie, textile, bois ou cuivre, etc.) représente un patrimoine culturel d'une valeur inestimable.

«Au-delà de leur dimension patrimoniale, ces métiers sont désormais perçus comme un levier économique stratégique, capable de générer de l'emploi et de soutenir les petites entreprises locales. C'est pourquoi notre ministère, en collaboration avec celui de la Formation professionnelle, a initié ces formations pour répondre aux besoins des artisans, afin de faire connaître et de placer leurs produits sur les marchés locaux et internationaux. Et cela passe par l'amélioration des techniques de production, le marketing, le packaging (emballage) et même l'apprentissage de l'anglais», souligne encore Abdous.

Abdous soutient par ailleurs que «cette démarche vise à professionnaliser les artisans et à leur permettre de mieux promouvoir leurs créations, notamment à l'export». Tout en rappelant que la première session a été organisée au niveau du CFPAT de Boukhalifa, centre spécialisé dans la formation aux métiers de l'artisanat, Abdous nous a détaillé le contenu de cette seconde formation, qui se tiendra du 19 au 30 avril en cours.

Ainsi, durant les 10 jours de for-

mation, les artisans recevront des cours théoriques et pratiques, afin de : renforcer leurs capacités en matière de valorisation des produits traditionnels et du patrimoine local ; acquérir des techniques modernes de marketing et de promotion adaptées aux marchés nationaux et internationaux ; améliorer la qualité des produits et progresser vers l'accréditation, la certification et le développement d'une marque ; stimuler l'entrepreneuriat et l'ouverture aux marchés étrangers. Elle a pour objectif aussi de renforcer l'identité du produit local ; comprendre l'importance de la promotion culturelle et commerciale ; mettre en évidence les caractéristiques spécifiques du produit selon les régions ; maîtriser les règles de la présentation internationale ; apprendre à préparer un produit pour l'exportation (qualité, design, emballage) à travers l'utilisation des outils de marketing numérique (Facebook, Instagram, TikTok, Shopify) ; concevoir une identité visuelle et respecter les normes des marchés locaux et internationaux ; enfin, élaborer un plan marketing à court terme, surveiller la production et les stocks, et tirer parti des opportunités de soutien disponibles.

De son côté, Azzedine Adjouati, directeur de la Formation professionnelle de Tizi-Ouzou, qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle session, a indiqué que «ces formations sont essentielles pour renforcer la compétitivité», tout en mettant en exergue «l'entière disponibilité de son secteur à soutenir les artisans de la région pour mieux structurer leurs activités et la vente de leurs produits, voire aller vers leur labellisation». Enfin, il est à rappeler que l'initiative est née d'un constat dressé par la ministre du Tourisme, Houria Meddahi, lors du Salon international des industries traditionnelles de Milan. Face aux lacunes observées, elle a souhaité professionnaliser davantage les artisans, les qualifiant de véritables «ambassadeurs» de l'Algérie. Malgré cette dynamique, le secteur reste confronté à des défis majeurs : manque de visibilité numérique, absence de plateformes de vente en ligne et faible structuration. Mais ce programme de formation offre une lueur d'espoir, en conciliant tradition artisanale et économie moderne.

Accidents de la route : 6 morts et 174 blessés en 24 heures



Six (06) personnes sont décédées et 174 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn-Temouchet, avec un mort et deux blessés, suite au renversement d'un véhicule léger dans la daïra d'El Malah, précise la même source.

Travaux de réhabilitation de la route du littoral à Damous

Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaouli, a donné, mercredi, le coup d'envoi des travaux du projet de renforcement de la section de la RN11.

Cette section s'étend de la commune de Larhat jusqu'à l'extrémité ouest de la commune de Damous, soit sur un linéaire de 19 kilomètres. Selon la directrice des travaux publics à Tipasa, les travaux portent sur la remise

à niveau du tronçon en question, l'amélioration de ses performances techniques, le renforcement de la sécurité des usagers de la route, caractérisée par un trafic dense, la réduction de la fréquence des accidents de la circulation dû à la dégradation de la chaussée ainsi que la prise en charge de l'entretien des dépendances de la RN 11.

Le projet doté d'une enveloppe de

l'ordre de 615,05 millions DA sera réalisé dans un délai de 8 mois. Compte tenu de l'importance de cet axe routier qui dessert plusieurs sites de baignade de la daïra de Damous, d'autant plus que la saison estivale est aux portes, le wali de Tipasa a donné des orientations pour réduire les délais de réalisation tout en mettant l'accent sur la qualité des travaux.

Leila/K

Glande thyroïde : Définition, rôle et anatomie

Florine Cauchie

La glande thyroïde fait partie du système endocrinien. Elle sécrète des hormones qui permettent de réguler de nombreuses fonctions du corps humain.

Anatomiquement, la thyroïde est une glande d'environ 5 cm de diamètre située devant le cou, sous le larynx, près de la trachée. Elle fait partie du système endocrinien et sécrète des hormones qui régulent de nombreuses fonctions du corps humain.

Cette glande a la forme d'un papillon. Elle est composée de deux lobes : un droit et un gauche. Ces deux lobes sont reliés par un fin morceau de tissu : l'isthme. Dans la thyroïde on trouve les follicules : ce sont de petites structures arrondies qui ressemblent à des petits sacs. Ils servent à produire, emmagasiner et libérer les hormones thyroïdiennes. Enfin, la thyroïde est composée de différents types de cellules. Les follicules sont tapissés de cellules folliculaires. Dans toute la thyroïde (y compris entre les follicules et leur revêtement) on trouve des cellules C également appelées cellules parafolliculaires.

On peut également trouver des lymphocytes (un type de globule blanc) et des adipocytes (des cellules graisseuses).

Ce sont l'hypothalamus et l'hypophyse qui contrôlent la quantité d'hormones thyroïdiennes à produire et à sécréter dans le sang.

Quelle est la fonction de la glande thyroïde ?

La glande thyroïde a pour rôle de sécréter les hormones thyroïdiennes. Celles-ci servent à contrôler la vitesse des fonctions chimiques de l'organisme. Elles influencent le métabolisme de base de deux façons : en stimulant quasiment tous les tissus de l'organisme pour produire des protéines ;

en augmentant la quantité d'oxygène utilisée par les cellules.

La thyroïde produit donc des hormones qui régulent la croissance, le développement et l'utilisation d'énergie du corps. Cela a un rôle dans la régulation de la température corporelle, du rythme cardiaque, de la pression artérielle, de la respiration, du fonctionnement du système nerveux et dans la décomposition de la nourriture ainsi que sa transformation en énergie.

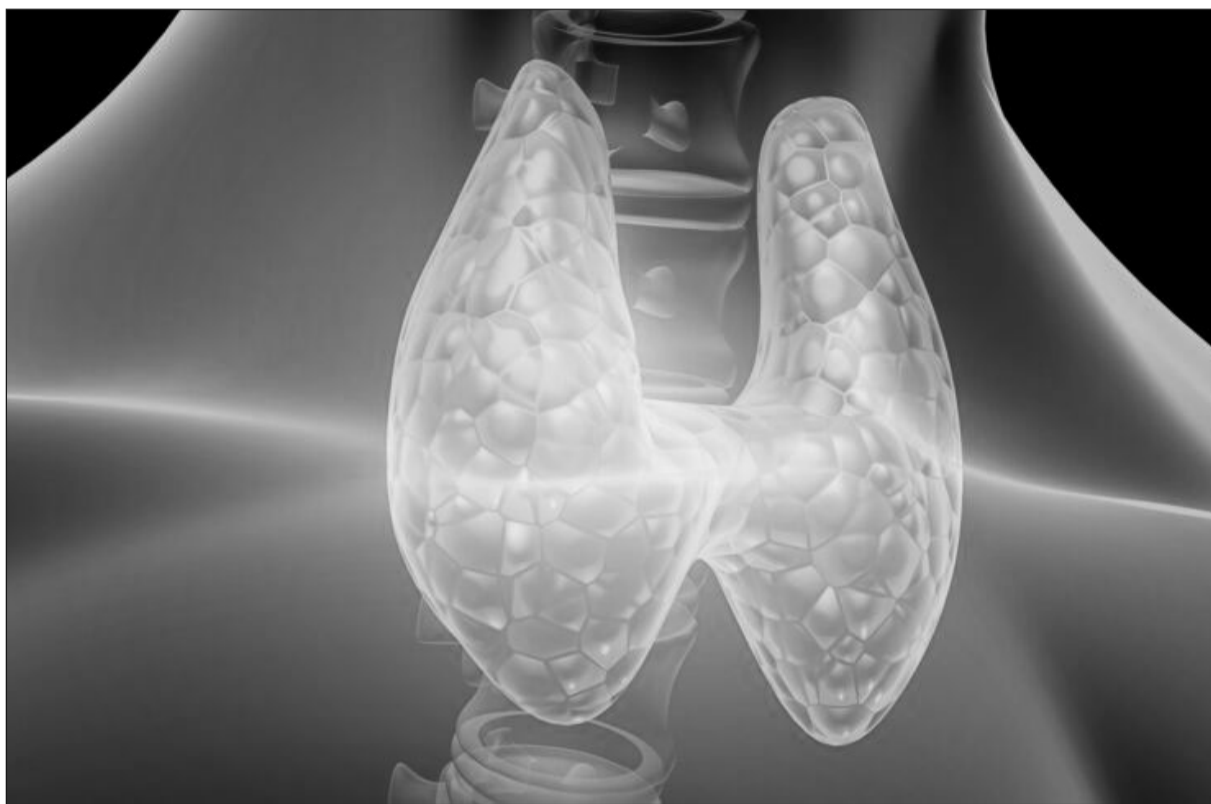
Les hormones produites sont : la thyroxine (T4) et triiodothyronine (T3) ainsi que la calcitonine.

Les cellules folliculaires absorbent l'iode présent dans le sang et s'en servent pour produire la thyroxine (T4) et triiodothyronine (T3). L'iode est un minéral que l'on trouve dans certains produits que l'on consomme. Avec l'iode, le corps peut produire assez d'hormones thyroïdiennes pour qu'il puisse fonctionner correctement.

La T4 est la principale hormone produite par la thyroïde. Cependant, elle n'a qu'un effet minime, voire nul, sur la stimulation du métabolisme de base. En effet, la T4 est convertie en T3 qui est, elle, l'hormone la plus active. La conversion de T4 en T3 a lieu dans le foie, mais aussi dans d'autres tissus. Plusieurs facteurs contrôlent la conversion de T4 en T3, selon les besoins de l'organisme et la présence ou non de maladies. Les cellules folliculaires produisent également une protéine : la thyroglobuline. Celle-ci emmagasine la T4 et la T3 jusqu'à ce que le corps en ait besoin.

La quantité de ces hormones dépend de la thyrotrophine ou thyrostimuline (TSH pour Thyroid Stimulating Hormone), une hormone sécrétée par l'hypophyse.

Les cellules C de l'organisme pro-



duisent la calcitonine. Il s'agit d'une hormone qui contribue à la régulation du taux de calcium dans le sang. Pour cette régulation, elle ralentit la libération de calcium par les os et augmente l'excrétion de calcium par les reins dans l'urine. Cette hormone participe donc au maintien de la masse osseuse en favorisant la fixation du calcium dans les os.

Un dysfonctionnement de la glande thyroïdienne peut donner lieu à un dérèglement hormonal important qui touche l'ensemble du corps. C'est pourquoi il est très important de la surveiller régulièrement. Il est essentiel de veiller à avoir une alimentation équilibrée, à dormir suffisamment, à faire de l'exercice et à gérer au mieux son niveau de stress. Cela permet de maintenir l'équilibre de la thyroïde.

Quels sont les problèmes liés à la thyroïde ?

Il existe de nombreux troubles de la thyroïde :

L'hyperthyroïdie : L'hyperthyroïdie est un dérèglement de la glande thyroïde dans lequel celle-ci produit un excès d'hormones thyroïdiennes que sont la T3 et la T4 ;

L'hypothyroïdie : est l'incapacité de la glande thyroïde à produire suffisamment d'hormones thyroïdiennes. Son dysfonctionnement retentit sur les grandes fonctions de l'organisme ;

La maladie de Basedow : est une maladie auto-immune de la thyroïde qui se manifeste par une hyperthyroïdie, un goitre homogène et parfois une

ophtalmopathie. La fréquence de la maladie est de moins de 1% ;

Le goitre : le goitre simple est une hypertrophie non cancéreuse de la thyroïde qui n'implique pas de surproduction ou de sous-production d'hormones thyroïdiennes ;

La maladie de Hashimoto : une inflammation auto-immune chronique de la thyroïde. La thyroïdite d'Hashimoto est due à une réaction auto-immune par laquelle l'organisme attaque les cellules de la thyroïde ;

Les nodules thyroïdiens : un nodule est une petite grosseur localisée dans la glande thyroïde. Ce phénomène est très fréquent, en particulier chez les femmes de plus de 50 ans. Généralement, le nodule thyroïdien est indolore et asymptomatique ;

Le cancer de la thyroïde : cancers de la thyroïde se manifestent principalement par un nodule, le plus souvent découvert à la palpation du cou ou lors d'examen d'imagerie. Ils sont assez rares.

Les deux troubles les plus fréquents sont l'hyperthyroïdie et l'hypothyroïdie.

Hyperthyroïdie

On parle d'hyperthyroïdie lorsque la glande thyroïde produit trop d'hormones. Cela provoque une accélération de l'ensemble de l'organisme. Il existe divers symptômes pour traduire ce dysfonctionnement. Il peut s'agir d'une perte de poids : l'alimentation reste normale mais les hormones, trop élevées, accélèrent le métabolisme. Il peut s'agir de troubles digestifs (diarrhées) ou des mic-

tions plus fréquentes car la fonction rénale est affectée. Ce ne sont pas pendant des symptômes spécifiques de l'hyperthyroïdie. Parmi d'autres symptômes on peut citer : la fatigue, une sensation de faiblesse, une accélération du rythme cardiaque, une sudation excessive, des insomnies, une peau sèche etc.

Hypothyroïdie

L'hypothyroïdie est le dérèglement de la glande thyroïde le plus fréquent. Cela a pour conséquence une diminution de la production des hormones thyroïdiennes. Cette diminution a pour conséquence un ralentissement de la plupart des fonctions de l'organisme. Le plus souvent, l'hypothyroïdie est due à un dérèglement du système immunitaire. Ce dernier attaque alors les cellules de la thyroïde et réduit ainsi la production d'hormones.

Les femmes de plus de 60 ans, celles ayant accouché dans l'année, les personnes ayant des antécédents (personnels ou familiaux) de maladie de la thyroïde ou les personnes souffrant de maladies auto-immunes sont les plus susceptibles d'être atteintes d'hypothyroïdie.

Côté symptômes, l'hypothyroïdie montre des signes peu spécifiques, parfois il n'y en a pas de notables. Les symptômes qui peuvent apparaître sont : une fatigue chronique, une prise de poids, un rythme cardiaque lent, une sensibilité au froid, des crampes musculaires, de la constipation, des règles irrégulières etc.

Quels sont les traitements pour les dérèglements et troubles de la thyroïde ?

Le traitement de l'hyperthyroïdie est prescrit en fonction de sa cause. Généralement, un médicament est prescrit pour supprimer la production d'hormones thyroïdiennes et soulager ainsi les symptômes.

Parfois, un traitement à l'iode radioactif est proposé. Les radiations sont utilisées pour détruire les cellules thyroïdiennes et contre la production d'hormones thyroïdiennes. Ce n'est pas une solution qui est toujours recommandée, surtout si la patiente souhaite tomber enceinte ou allaiter. Dans de très rares cas, la chirurgie est envisagée. Elle consiste alors en une ablation complète de la thyroïde.

Le traitement d'une hypothyroïdie permet de faire disparaître les symptômes et prévenir les possibles complications. Une fois le traitement mis en place, les symptômes vont diminuer petit à petit.

Ce traitement consiste à compenser le manque d'hormones thyroïdiennes en prenant chaque jour des hormones thyroïdiennes de remplacement. Une fois que le médecin trouve la dose efficace, la mise en place du traitement se fait à vie. Si le patient présente un risque de maladies cardiaques ou s'il est âgé, le traitement commence par des doses réduites qui peuvent augmenter progressivement.

Quels sont les médecins spécialistes de la glande thyroïde ?

Le spécialiste des problèmes hormonaux est l'endocrinologue.

L'endocrinologie est une discipline médicale qui s'intéresse aux glandes dites endocrines. Ce sont celles qui sécrètent des hormones directement libérées dans la circulation sanguine. Au contraire des glandes exocrines qui libèrent leur substance en dehors de la circulation sanguine comme la peau etc.

Par quels examens médicaux est concernée la glande thyroïde ?

La glande thyroïde peut être explorée par différents examens médicaux. La plupart du temps le médecin demande un bilan sanguin afin de doser les hormones thyroïdiennes T3 et T4 et surtout la TSH (hormone thyroïdienne stimulante). En plus des tests sanguins, le médecin examinera la thyroïde en la palpant pour vérifier la présence éventuelle de nodules, de douleurs ou d'anomalie de la forme. D'autres tests, comme une échographie et une ponction à l'aiguille fine peuvent compléter le processus diagnostique. Parfois, une scintigraphie de la thyroïde pourra être pratiquée dans certaines situations.

Peut-on conserver son beurre dans le placard ?

Doit-on conserver le beurre au réfrigérateur ou à température ambiante ? Une virologue a répondu à cette question. On fait le point.

Légumes, oeufs, moutarde... Conservez-vous ces aliments au réfrigérateur ou à température ambiante ? Sur ce point, les avis sont partagés, et chacun a ses propres habitudes, à tort ou à raison. Heureusement, les experts sont là pour trancher et démêler le vrai du faux !

Quid en ce qui concerne le beurre ? La virologue Océane Sorel, plus connue sous le nom de @thefrenchvirologist sur les réseaux sociaux, a répondu à cette question dans une récente publication Instagram.

Faut-il conserver le beurre au réfrigérateur ou à température ambiante ?

On adore le tartiner sur du pain au petit-déjeuner, l'utiliser pour dorer ses légumes à la poêle ou encore l'intégrer à des desserts savoureux comme le quatre-quart : le beurre fait partie du quotidien de nombreux Français. Mais une question subsiste : est-il conseillé de le conserver au réfrigérateur ou à température ambiante ?

Pour y répondre, il faut commencer par s'intéresser à la composition du beurre : "c'est du gras et qui dit gras dit pas beaucoup d'eau", rappelle en préambule Océane Sorel, avant de

préciser que les bactéries ont besoin d'eau pour survivre. Ainsi, "le beurre n'est pas leur terrain de jeu idéal". Cela est encore plus vrai en ce qui concerne le beurre salé, grâce au "pouvoir conservateur du sel", écrit la virologue en légende de son post Instagram. Cependant, Océane Sorel précise que le beurre peut tourner et devenir rance. C'est la raison pour laquelle il convient de le conserver au réfrigérateur, comme cela est d'ailleurs indiqué sur les étiquettes des plaquettes de beurre.

Comment bien conserver son beurre au réfrigérateur ?

Vous avez l'habitude de conserver votre beurre à température ambiante

pour éviter qu'il ne soit trop dur ? La virologue a une petite astuce : elle suggère d'en conserver un petit morceau à température ambiante dans une boîte hermétique et à l'abri du soleil pendant un jour ou deux, et de garder le reste au frais. Une façon d'éviter que le beurre devienne rance, tout en facilitant l'étalage sur vos tartines au petit-déjeuner !

Pour bien conserver votre beurre au réfrigérateur, il est par ailleurs recommandé de le ranger dans la porte du frigo, tout comme les œufs, le lait et les jus de fruits entamés bien refermés, peut-on lire sur MangerBouger.fr, le site du Programme national nutrition santé (PNNS).

Le ministre de l'Hydraulique fixe les priorités de la prochaine phase et insiste pour garantir un approvisionnement régulier des citoyens en eau potable

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, dimanche, une réunion avec les cadres centraux du ministère et les directeurs généraux des établissements sous tutelle, lors de sa première rencontre depuis sa prise de fonctions à la tête du secteur, en présence du secrétaire général de la Fédération du secteur de l'hydraulique, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion a permis de présenter les priorités de la prochaine phase et de définir la méthodologie de travail.

A cette occasion, le ministre a exprimé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en lui en le nommant à la tête de ce secteur stratégique.

M. Bouzegza a relevé la nécessité d'intensifier les efforts et de travailler dans un esprit d'équipe afin de prendre en charge au mieux les préoccupations des citoyens, notamment en ce qui concerne la garantie et la continuité de l'approvisionnement en eau potable à travers le pays.

Le ministre a également donné une série d'instructions, dont l'élaboration d'un plan d'action d'urgence en prévision de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, la garantie d'une distribution régulière et stable de l'eau, ainsi que la réalisation d'un diagnostic précis de la situation du secteur afin de remédier aux dysfonctionnements enregistrés dans certaines régions.

Il a, en outre, appelé à renforcer la communication avec les citoyens et à garantir leur droit à l'information, notamment en cas de coupures ou de pannes, tout en valorisant les efforts des cadres et des travailleurs et en élevant le niveau d'initiative pour



trouver des solutions immédiates. Le ministre a aussi souligné la nécessité d'optimiser l'exploitation des infrastructures et des moyens disponibles, d'adopter une gestion rationnelle des ressources hydriques,

issues de sources traditionnelles et non conventionnelles, tout en mettant l'accent sur la rationalisation de la consommation et la lutte contre les fuites et les raccordements illicites. A la fin de la réunion, le ministre de

l'Hydraulique a tenu à réaffirmer son engagement à assurer un suivi de terrain permanent, dans le but d'améliorer la qualité du service public de l'eau et de répondre aux attentes des citoyens. **Samia/O**

Hadj 2026 :

Journée d'étude et de formation au profit des agents de la Protection civile et cadres de la mission nationale



La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'étude et de formation au profit des agents de la Protection civile et des cadres de la mission nationale du hadj, issus de différents secteurs, chargés de l'encadrement et de l'accompagnement des pèlerins algériens pour la saison du Hadj 2026/1447h, indique un communiqué de cette institution. Cette journée de formation, organi-

sée au niveau de l'Unité nationale de préparation et d'intervention de Dar El Beïda, s'est déroulée sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), M. Tahar Braik, ainsi que d'un représentant du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, précise la même source. L'organisation de cette journée s'ins-

crit dans le cadre "d'une approche proactive visant à élever le niveau de préparation opérationnelle et à renforcer la coordination multisectorielle, afin d'assurer la prise en charge optimale des Hadjis à toutes les étapes de l'accomplissement des rites".

Il est prévu le passage en revue et l'évaluation des expériences précédentes, notamment en matière de préparation, d'organisation et de for-

mation, permettent d'en tirer les enseignements nécessaires en vue d'introduire des améliorations qualitatives et d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de travail durant la saison du Hadj 2026.

A cet effet, le programme arrêté prévoit l'organisation d'ateliers de formation pratiques spécialisés, destinés aux agents de la Protection civile et aux membres de la mission nationale, portant sur les différentes tâches et responsabilités qui leur sont confiées dans le cadre de la mission du Hadj. L'accent sera également mis sur les procédures organisationnelles et opérationnelles en vigueur au niveau de tous les centres de la Mecque, de Médine et de Djeddah, ainsi qu'au niveau des Lieux Saints, dans le but d'unifier les méthodes de travail et de les adapter aux spécificités de chaque site, garantissant ainsi l'efficacité de la prise en charge des Hadjis, indique le communiqué. L'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre de "la volonté de poursuivre le développement des capacités humaines et opérationnelles, de renforcer la culture du professionnalisme et de la discipline, à la hauteur des défis liés à la saison du Hadj, et de concrétiser l'engagement de l'Etat algérien à assurer un accompagnement sûr et intégré aux Hadjis, au service des nobles valeurs humaines", conclut le communiqué de la DGPC. **S/S**

Clôture de la journée de formation des guides religieux chargés de l'accompagnement des pèlerins

Les travaux de la journée de formation au profit des guides religieux chargés de l'accompagnement des pèlerins pour la saison du Hadj 1447/2026, se sont clôturés, dimanche à Alger, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère, Redouane Maache, a souligné l'importance de la mission dévolue aux guides, les appelant à mobiliser tous les efforts au service des pèlerins et à "les accompagner durant toutes les étapes de l'accomplissement des rites, tout en évitant de se préoccuper des considérations personnelles au détriment de leurs missions d'encadrement".

Il a, à ce titre, souligné la nécessité de se conformer strictement au référent religieux national et de s'en tenir aux fatwas de la commission ministérielle de la fatwa pour l'encadrement des pèlerins, exhortant les guides à éviter tout ce qui pourrait semer la confusion parmi les pèlerins en raison de la divergence des avis jurisprudentiels, préconisant l'adoption du "Guide du Hadj" officiel comme référence unifiée et le recours aux oulémas de la mission pour les questions complexes afin de préserver la cohésion du discours.

Après avoir appelé à faire preuve d'exemplarité pour refléter une image honorable de l'Algérie, ainsi qu'à interagir avec civilité avec les différents intervenants de l'organisation du Hadj dans le pays hôte, le SG du ministère a insisté sur "l'importance d'un accompagnement de terrain continu pour sensibiliser les pèlerins à leur responsabilité de représenter la patrie", ajoute le communiqué.

Soulignant que "la présence sur le terrain durant les jours des rites, notamment dans les sites sacrés, constitue le critère décisif de l'évaluation de la performance des guides", l'intervenant a mis en garde contre tout manquement dans l'accompagnement des pèlerins durant cette étape cruciale, affirmant que le succès de la mission se mesure à l'engagement à les servir et à les assister de manière optimale, conclut la même source.

Nâama : Inhumation du moudjahid Mahi Djelloul

Le moudjahid Mahi Djelloul a été inhumé, dimanche, au cimetière de Sidi Boudjemaa à Aïn-Sefra (wilaya de Naâma), a-t-on appris auprès de la Direction des moudjahidine et des ayants droit. Le défunt, né en 1941 à Aïn-Sefra, avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958. Il a participé à plusieurs batailles au sein de la zone 8 de la wilaya historique V.

Au début de l'année 1962, il a été grièvement blessé à la suite de l'explosion d'une mine antipersonnel posée par le colonisateur français le long de la ligne Morice, entraînant l'amputation de ses deux mains. Malgré ce handicap, il a poursuivi son engagement jusqu'à l'indépendance, selon la même source.

Suite à ce décès, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Naâma, M. Yahi Seddik, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, exprimant ses sincères condoléances et sa profonde compassion, indique la même direction.

Coupe de la CAF : L'USM Alger se qualifie pour la finale après un match héroïque face à l'OC Safi (1-1)

L'Union sportive de la médina d'Alger (USM Alger) s'est qualifiée pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), après avoir arraché un match nul (1-1), mi-temps (0-1), face à l'Olympique de Safi, dimanche soir, lors du match retour des demi-finales de la compétition continentale.

Une rencontre héroïque et « marathon » disputée dans des conditions difficiles en raison de l'envahissement du terrain par les supporters locaux, ce qui a retardé le coup d'envoi prévu à 20h00 (heure algérienne).

Le début du match a été retardé d'environ une heure et demie, les joueurs de l'USMA ayant été fortement perturbés lors de l'échauffement à la suite de l'intrusion des supporters locaux sur la pelouse, provoquant un grand désordre et une forte tension. Les joueurs et le staff de l'USM Alger ont été contraints de regagner les vestiaires.

L'équipe locale a tenté de prendre l'initiative pour surprendre le représentant algérien, dont la défense a connu quelques moments d'hésitation. Cependant, le gardien Oussama Benbot s'est montré vigilant, redonnant confiance à ses coéquipiers et préservant sa cage.

Les supporters de l'USMA ont dû attendre le temps additionnel de la première période (45+1) pour voir leur équipe ouvrir le score, après recours de l'arbitre rwandais à l'assistance vidéo (VAR), suite à une main d'un défenseur de l'OC Safi dans la surface.

En seconde période, le club algérois a accentué la pression offensive à la recherche du but du break, se procurant plusieurs occasions notamment aux 51e et 55e minutes. Toutefois, l'efficacité est venue du camp adverse, lorsque le Sénégalais Moussa



Koné a égalisé de la tête à la 75e minute.

Par la suite, les joueurs de l'équipe locale ont tenté d'influencer les décisions arbitrales en demandant à plusieurs reprises l'intervention de la VAR, ce qui a entraîné de longues interruptions. L'arbitre a ainsi ajouté 19 minutes de temps additionnel.

Malgré cela, l'USM Alger a réussi à préserver ce précieux match nul, synonyme de qualification méritée pour la finale de la Coupe de la CAF, la deuxième de son histoire.

À noter que le match aller s'était soldé par un score nul (0-0). Le club de « Soustara », tenant du titre 2023, affrontera en finale le club égyptien

du Zamalek, avec un match aller prévu le 9 mai à Alger et le retour le 16 mai au Caire.

Pour rappel, le Zamalek avait éliminé en demi-finale l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad, en s'imposant en Algérie (0-1) avant de faire match nul (0-0) vendredi au Caire.

Coupe de la CAF: Les joueurs de l'USM Alger victimes de harcèlement avant le début du match face à l'OC Safi

Les joueurs de l'USM Alger ont été victimes de provocations et de harcèlement avant le coup d'envoi dimanche soir de la rencontre face à l'OC Safi du Maroc, pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la CAF, empêchant ainsi le début du match à l'heure fixée (20h00).

Le chaos et la forte tension provoqués par les supporters du club Olympic de Safi, qui ont envahi la pelouse quelques minutes avant le coup d'envoi, ont contraint la délégation de l'USM Alger à regagner rapidement les vestiaires, en l'absence de conditions de sécurité adéquates pour ce type de rencontre.

Cet incident soulève de nombreuses interrogations quant à l'organisation sécuritaire de ce genre de matchs continentaux sensibles dans ce pays en particulier, surtout à ce stade avancé de la compétition.

Les joueurs de l'USM Alger ont toutefois fait preuve de calme et de sagesse afin d'éviter toute altercation, malgré les provocations subies.

Tour d'Algérie 2026 : Le Polonais Kotulski gagne la 3e étape, le Belge Laurysen toujours leader



La troisième étape du Tour d'Algérie de cyclisme 2026 (TAC 2026), courue ce dimanche entre Tlemcen et Sidi Bel Abbès, est revenue au Polonais Przemysław Kotulski.

Dans une course longue de 193,1 km, marquée par la participation de 101 coureurs, Kotulski, évoluant au sein de l'équipe tchèque de Cyklotym Havířov – Tirana, s'est imposé en 3 h 03 min 47 s. De son côté, le Belge Yorben Laurysen, vainqueur de la première étape, est parvenu à conserver son maillot jaune de leader.

Lundi, le TAC 2026 poursuivra son périple dans l'Ouest algérien avec une 4e étape prévue entre Sidi Bel-Abbès et Mostaganem (134,9 km).

Coupe d'Algérie 2026 : Les affiches des demi-finales connues

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de basketball, prévues le samedi 2 mai, auront comme affiches : NB Staouéli - TRA Draria et WO Boufarik - MC Alger. Les quatre formations se sont qualifiées à l'issue du déroulement des rencontres des quarts de finale, disputées le week-end dernier.

Tenant du titre, le NB Staouéli s'est qualifié aux dépens du CS Tlemcen (72-47), le TRA Draria a sorti l'USM Alger (71-75), finaliste malheureux de la précédente édition, le MC Alger a écarté le CR Béni Saf (67-64), tandis que le WO Boufarik s'est hissé au dernier carré sans jouer suite au forfait du CRB Dar Beida (20-0).

JSK :

Lancement prochain du centre de formation de Yakouren



La JSK annonce le lancement prochain du centre de formation de Yakouren.

Après avoir mis en place le projet des académies avec huit pôles de développement dans les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Sétif et Boumerdès, la JSK (Jeunesse sportive de Kabylie) poursuit sa marche en avant pour assurer la pérennité du club avec

l'ouverture prochaine de ce centre de formation de Yakouren.

«La Direction de la SSPA JSK a le plaisir d'annoncer le lancement officiel des premières étapes opérationnelles relatives à l'ouverture de son futur centre de formation situé à Yakouren», souligne, en préambule, le communiqué publié ce dimanche sur la page Facebook du club, tout en in-

diquant que « le déploiement du projet s'articule actuellement autour de deux axes prioritaires, à savoir la finalisation contractuelle avec la signature, le 16 avril dernier, de l'acte du bail de location avec l'APC de Yakouren d'une part et l'optimisation des infrastructures par la mise en conformité du site avec pour objectif d'optimiser les installations

selon les standards d'excellence requis pour la formation de haut niveau d'autre ».

La direction de la JSK se fixe un délai pour l'ouverture de ce centre au début de l'automne prochain. «La Direction met tout en œuvre pour que l'inauguration officielle de l'établissement coïncide avec la prochaine rentrée sociale», révèle encore le communiqué qui conclut : «ce jalon marque une étape décisive dans la concrétisation de notre stratégie de formation, pilier central du renouveau et du développement durable de la JSK».

Il est à rappeler que ce centre de Yakouren est à mettre à l'actif de l'ancienne direction du club, qui avait démarché auprès de l'APC de Yakouren pour la mise à disposition de la JSK ce centre sur le site désaffecté qui était initialement occupé par des infrastructures de jeunes et éducatives sur une surface de 16.000 M² sur une altitude de 900 m. Toutefois, ce site nécessite aussi la réalisation de terrains annexes d'entraînement avec le quitus de la conservation des forêts à l'effet d'étudier la faisabilité lorsque l'on sait que les terrains attenants relèvent du domaine forestier.

Il reste que la réalisation du centre de formation de Yakouren représente un tournant historique pour la JSK et pour toute la région. Il constituera un espace dédié à la détection, la formation et l'encadrement des jeunes talents qui émergeront des 08 pôles académiques du club et contribuera ainsi à la pérennité du club et au rayonnement du football national.

La FAF lance l'atelier FIFA dédié au football amateur en Algérie

La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA) a lancé, hier dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), un atelier consacré au développement du football amateur en Algérie, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire général adjoint de la FAF, Halim Djendoubi, en présence de deux experts de la FIFA, Belhassen Malouche, responsable du département technique régional pour l'Afrique du Nord, et Amr Moheb, en charge du football amateur pour la zone Afrique.

La matinée a été marquée par la tenue d'une réunion élargie regroupant les cadres de la Direction technique nationale, les directeurs techniques régionaux ainsi que les sélectionneurs nationaux, accompagnés de leurs staffs respectifs. Les échanges ont porté, dans un premier temps, sur une évaluation globale de la situation du football

amateur en Algérie, avec un accent particulier sur les contraintes liées à l'environnement de la pratique. Dans l'après-midi, des ateliers thématiques ont permis d'approfondir les discussions et d'examiner des pistes de solutions concrètes. La clôture de cet atelier est prévue pour lundi, avec la présentation du rapport final et des principales re-

commandations issues des travaux, en présence de l'ensemble des parties prenantes.

A travers cette initiative, la FIFA et la FAF entendent renforcer le développement du football de base en Algérie, en apportant un accompagnement technique adapté, afin d'assurer la pérennité et la structuration de la pratique amateur.

Sports mécaniques :

Des équipes de médias attendues au "Rallye de régulation" la semaine prochaine

La Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) organise, du 26 au 28 avril, au profit des médias, le "Rallye de régulation", un événement, qui allie sport, tourisme et culture, prévu en quatre étapes, a indiqué dimanche l'instance fédérale. Les participants parcourront un itinéraire routier de 1 494 km, au départ de la wilaya de Tipaza vers Brezina, Boussemghoun (El Bayadh), Saïda, avant de revenir à Alger. Selon la Fédération,

la vitesse ne constitue pas un critère de victoire. Ce sont la navigation et le respect de la moyenne imposée qui détermineront le classement final. L'objectif de cette manifestation est de "faire découvrir plusieurs régions d'Algérie, créer des liens d'amitié entre les participants et promouvoir le tourisme ainsi que le patrimoine dont regorge le pays", précise la même source, ajoutant que des activités culturelles seront organisées dans les

villes-étapes. Organisé en collaboration avec "Amas Event", le rallye met également l'accent sur le respect des règles de discipline, du code de la route et de la vitesse moyenne imposée, sans négliger la dimension touristique et promotionnelle des villes traversées, notamment les zones côtières. La Fédération algérienne des sports mécaniques ambitionne par ailleurs de réunir un nombre record d'équipes issues de différents médias.

MC Oran – Expulsion de Mustapha Zeghba : Le club fait appel

L'affaire Mustapha Zeghba, expulsé lors du match de la 27^e journée de la Ligue 1 Mobilis (Défaite 3-0), qui a opposé le MC Oran à l'Entente de Sétif, continue de faire des vagues. Dans un communiqué rendu public hier, le MC Oran a annoncé avoir transmis un rapport détaillé à la Fédération algérienne de football (FAF), dans lequel il dit dénoncer des décisions arbitrales jugées litigieuses. Au cœur de la controverse, l'expulsion du gardien de but Mustapha Zeghba, survenue après un échange avec l'arbitre. Dans sa missive, le club oranais précise avoir officiellement sollicité l'accès aux enregistrements audio des discussions entre l'arbitre et Mustapha Zeghba, dans l'optique de clarifier les circonstances exactes ayant conduit à l'expulsion du gardien de but. Par ailleurs, le club a introduit



un recours formel contre le carton rouge infligé à son portier, plaidant pour son annulation. Dans son communiqué, la direction des Hamraoua a réaffirmé son attachement à la défense des intérêts du club, tout en soulignant son engagement à emprunter exclusivement les voies lé-

gales, dans le respect des instances sportives. Pour rappel, le MCO s'est incliné sur le score de trois buts à zéro lors de ce choc face à l'Entente de Sétif, ratant ainsi une belle opportunité de s'accaparer de la troisième place, après la défaite de l'Olympique Akbou à Chlef (1-0).

Ghardaïa :
Cross-country pour jeunes (phase de wilaya) : «De la graine de champions s'en trouve là»

C'est par une belle journée ensoleillée et dans une parfaite organisation que s'est déroulé samedi matin, au niveau du complexe semi olympique de la zone des sciences, dans la commune d'El Atteuf, le cross pour enfants, au profit des catégories poussins (10 à 11 ans) et Benjamins (12 à 13 ans), filles et garçons, organisé par la ligue d'athlétisme de la wilaya de Ghardaïa, dépendante de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya éponyme.

Sur un beau parcours goudronné, entièrement sécurisé par les éléments de la Sûreté de wilaya, déployés tout au long du parcours et encadré par des policiers et des motards du même corps, les quatre-vingt-quatorze petits athlètes participants, dont soixante-huit garçons et vingt-six fillettes, s'en sont donnés à cœur joie pour boucler la distance qui est de 3,5 km pour les benjamins garçons, 2,5 km pour les benjamins filles, 2,5 km pour les minimes garçons et 2 km pour les minimes filles.

Selon un cadre de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ghardaïa, «les quatre premiers de chaque course seront automatiquement qualifiés pour le cross national qui aura lieu le 1er juin 2026 mais la ville qui doit l'abriter n'a pas encore été désignée par le ministère de la Jeunesse» Au terme de cette palpitante

course, c'est de beaux petits athlètes qui sont montés sur le podium et qui auront ainsi à représenter la wilaya de Ghardaïa lors du cross national du 1er juin prochain. Pour un père d'un jeune athlète : «C'est avec ce genre de compétitions que l'on forme notre jeunesse et qu'on l'éloigne des maux sociaux. Il faut multiplier ce genre de rencontres sportives, pas uniquement dans l'athlétisme mais dans toutes les disciplines sportives. C'est à travers ce genre de compétitions que l'on dénicher nos champions de demain». C'est d'ailleurs ce que confirme un ancien cadre de la jeunesse et des sports rencontré sur place. «Je suis sûr qu'avec du travail sur la durée, notre wilaya peut donner quelques champions et championnes. D'ailleurs, j'ai été agréablement surpris par la beauté des foulées de deux garçons et une fillette. Quelle aisance et quelle grâce dans le geste à leur âge. Il faut juste bien les prendre en charge et bien les encadrer.

C'est peut être avec du bon travail qu'ils seront nos futurs Nordine Morceli et Hassiba Boulmerka. Je suis très sérieux et quelque chose me dit qu'on n'est pas loin de dénicher ici quelques pépites pour l'athlétisme algérien. Croyez-moi, il y a ici de la bonne graine» dit-il. Parole de spécialiste....

Les qualifiés sont :

Catégorie Poussins, garçons :

- 1er Ghriga Ahmed
- 2e Bouchareb Moâd
- 3e Fegous Nadjib
- 4e Amier Med Anes

Catégorie Poussins, filles :

- 1re Lebgaâ Assil Nadji Errihane
- 2e Tadjrouna Karima
- 3e Tounsi Sâadia
- 4e Dbaâ Rouaï

Catégorie Minimes, garçons :

- 1er Guesmia Mohamed
- 2e Nedjar Kacem
- 3e Abou Hanifa Rabah
- 4e El Magbad Med Nadir

Catégorie Minimes, filles :

- 1re Ramdani Farah
- 2e Ouled M'barek Mira
- 3e Abdelsatar âala
- 4e, non annoncé par les juges

Les bilans moral et financier du CSA-JSK adoptés à l'unanimité

Les bilans moral et financier du CSA-JSK (Club sportif Amateur) de l'exercice précédent sont adoptés à l'unanimité lors de l'assemblée générale ordinaire tenue samedi.

«Conformément aux textes, et adoption de l'ordre du jour inscrit lors de cette AGO, les 19 membres présents sur les 24 prévus ont voté à l'unanimité, et à bulletin secret, l'adoption des bilans qui leur ont été présentés», nous a révélé le président du CSA-JSK, Djaâfar Aït Mouloud, joint par nos soins. Ayant obtenu le quitus de ses pairs, Aït Mouloud nous a aussi indiqué que les membres de l'assemblée ont exhorté les autorités locales de revoir à la hausse leurs subventions jugées insuffisantes. Tout comme, il est aussi demandé à la SSPA/JSK Mobilis de reconsidérer la sa contribution tel que mentionné dans la convention liant les deux parties. Et ce pour répondre au cahier des charges du CSA qui gère plus de 1200 athlètes affiliés au sein de sept sections avec toutes les catégories.

«Certains athlètes sont même champions d'Algérie et ont représenté dignement le pays aux joutes internationales et méritent donc plus de moyens pour rester sur la plus haute marche du podium», conclut Aït Mouloud qui souhaite trouver un écho et une oreille attentive aux doléances du CSA «pour voir les couleurs nationales et de la JSK flotter le plus haut».

Plus de 60% des Espagnols considèrent le Maroc comme une "menace" pour leur pays

Plus de 60% des Espagnols considèrent que l'Espagne devrait "s'éloigner du Maroc", un pays perçu comme une grande "menace", selon une enquête menée par SocioMetrica.

Cette enquête publiée dimanche dans les colonnes du journal + El Espanol+, indique que 61,4% des Espagnols, interrogés sur les relations diplomatiques de leur pays, voudraient un éloignement politique du régime marocain, tandis que plus de la moitié de la population soit 57,6% estiment que le Maroc constitue une menace sur la sécurité de leur pays. Même au niveau des partis politiques, 52% des électeurs du PSOE, 97,3% du Parti populaire et 92,2% de Vox, pensent que l'Espagne "devrait s'éloigner" du Maroc, souligne l'enquête SocioMetrica.

Le Maroc représente une source d'inquiétudes sécuritaires à la frontière sud de l'Espagne, étant le premier producteur mondial de haschisch et principal fournisseur pour le marché européen.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du



Maroc, la police espagnole avait découvert, le 31 mars 2026, un vaste tunnel souterrain comptant plusieurs niveaux et équipé de rails et de wagons servant à transporter des ballots de haschisch entre le Maroc et l'Espagne, à Ceuta, selon le ministère espagnol de l'Intérieur.

Plusieurs réseaux criminels actifs dans le trafic d'êtres humains et de drogue entre le Maroc et l'Andalousie sont régulièrement démantelés par la Garde civile espagnole, des embarcations rapides utilisées pour le trafic de drogue sont confisquées et d'énormes quantités de haschisch sont saisies quasi-quotidiennement.

L'UIPA appelle à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers palestiniens

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a appelé à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste, notamment les malades, les enfants, les femmes et les personnes âgées, ainsi qu'à la mise en place de commissions internationales indépendantes chargées de révéler les violations dont ils font l'objet. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'occasion de la Journée du prisonnier palestinien (17 avril), l'UIPA a affirmé "que les prisonniers palestiniens, dont le nombre dépasse 9.500, parmi lesquels des femmes, des enfants, des personnes âgées et des malades, subissent quotidiennement les formes les plus atroces de torture physique et psychologique, de négligence médicale délibérée, de famine et de privation des droits humains les plus élémentaires". L'UIPA a, à ce propos, indiqué que les prisonniers palestiniens "paient le prix de la défense de leur terre et de leurs lieux saints, ainsi que celui de leur refus de l'injustice et de l'occupation arbitraire". L'Union a également renouvelé sa condamnation "la plus ferme" de la loi criminelle adoptée par l'occupation sioniste quant à l'exécution des prisonniers palestiniens, notant que l'adoption de cette loi "constitue une preuve claire et irréfutable de la politique raciste et haineuse menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien sans défense, en particulier ses prisonniers". Cette loi "reflète clairement la politique d'apartheid pratiquée par l'entité sioniste, transformant les prisons de l'occupation en scènes d'exécution", qualifiant cela de "crime de guerre explicite et une violation flagrante du droit international humanitaire et des Conventions de Genève", précise l'UIPA. Par ailleurs, l'Union a appelé la communauté internationale, les parlements du monde et les organisations de défense des droits de l'homme à "condamner cette loi criminelle, la considérant comme un crime de guerre nécessitant la poursuite de ses auteurs devant la Cour pénale internationale, et à exercer une pression immédiate pour son abrogation et l'arrêt de toute tentative de son application", ainsi qu'à "la formation de commissions d'enquête internationales indépendantes pour révéler les crimes de torture et les exécutions sommaires et les viols sexuels dans les prisons de l'occupation".

La Somalie rejette la décision sioniste concernant le «Somaliland»

Le ministre somalien de l'Information, Daoud Aweis, a exprimé dimanche soir le rejet catégorique de son pays de l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique auprès de la région somalienne du «Somaliland», qualifiant cette décision d'«acte agressif» visant à attiser les tensions dans la Corne de l'Afrique.

Le ministre somalien a décrit cette mesure comme «une violation flagrante de la souveraineté de la Somalie et de l'intégrité de son territoire», ainsi qu'«un indicateur de la poursuite des atteintes à l'Etat somalien», soulignant que son pays «est un Etat souverain dont l'unité ne peut être compromise».

Il a indiqué que le gouvernement somalien a informé la communauté internationale de sa position de rejet, considérant la décision sioniste



comme «un acte agressif» visant à provoquer des tensions dans la région.

M. Aweis a précisé que son pays «bénéficie d'un large soutien de la part des Nations unies, de l'Union africaine, de la Ligue des Etats arabes,

ainsi que de plusieurs pays», affirmant que ces parties «partagent la position de rejet de la Somalie».

Par ailleurs, il a mis en garde contre le fait que ces mesures pourraient entraîner de nouvelles tensions dans la région, soulignant que «la Somalie a

suffisamment souffert des conflits et des guerres civiles, et qu'elle se concentre actuellement sur les défis sécuritaires, notamment la lutte contre les groupes terroristes», tels que le mouvement Shebab et l'organisation Etat islamique. A rappeler que l'entité sioniste avait annoncé fin décembre dernier la reconnaissance du «Somaliland» en tant qu'un soi-disant «Etat indépendant et souverain», une décision largement rejetée par le gouvernement et le peuple somaliens, qui y ont vu une atteinte directe à la souveraineté et à l'unité nationale de la Somalie. Cette annonce a également suscité un rejet arabe, régional et islamique, étant perçue comme un précédent dangereux et une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour les principes établis du droit international et de la Charte des Nations unies.

Donald Trump déclare proposer un «deal raisonnable» à Téhéran : Des négociations incertaines à Islamabad

Nombreux comptes rendus médiatiques ont confirmé, tout au long de la journée d'hier, qu'Islamabad se préparait à recevoir un événement diplomatique important, avec un renforcement significatif du dispositif de sécurité.

Hier encore, à trois jours de la fin formelle de deux semaines de trêve décrétée le 8 avril dernier, entre les Etats-Unis et la République islamique d'Iran, il était difficile de prévoir ce qui allait suivre réellement concernant les négociations et la tension qui s'est de nouveau réinstallé au détroit d'Ormuz. Le président américain, dans une série de nouveaux messages sur la plateforme Truth social, a cela dit, annoncé qu'un nouveau cycle de pourparlers allait se tenir aujourd'hui, à Islamabad, avec les Iraniens, sous la conduite du même trio qui avait représenté Washington lors du premier cycle de pourparlers le 11 avril dernier, soit JD Vance, le vice-président et les deux émissaires Steve Witkoff et Jared Kushner. Les messages sont assortis là aussi de menaces de reprise des frappes sur les centrales électriques et les ouvrages routiers iraniens, si lors de cette deuxième rencontre dans la capitale pakistanaise voit les représentants de Téhéran refuser le «deal raisonnable» proposé par la Maison-Blanche, menace le président américain. Nombreux comptes rendus média-

tiques ont confirmé tout au long de la journée d'hier, qu'Islamabad se préparait à recevoir un événement diplomatique important, avec un renforcement significatif du dispositif de sécurité. La chaîne al Jazeera, a pour sa part, indiqué qu'une équipe d'experts américains est déjà arrivée dans la ville en perspective des discussions, dont on s'attend donc de s'élargir aux aspects techniques des dossiers sur la table. Mais le doute a persisté jusqu'en fin de journée d'hier, sur la participation ou non de la partie iranienne. Si la présidence américaine a annoncé la reprise des négociations, Téhéran n'a pas officiellement confirmé le rendez-vous. Dans une dépêche de l'agence iranienne Tasnim, publiée en fin de journée, il est indiqué que «l'Iran n'a pas encore pris de décision quant à l'envoi d'une délégation de négociation à Islamabad, soulignant qu'aucune discussion n'aura lieu tant que le blocus naval américain restera en vigueur». Pour rappel, lors des négociations du 11 avril dernier, la partie iranienne avait également pris du temps avant de s'engager à déléguer des négociateurs à Islamabad.

Alors que les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir violé le cessez-le-feu, dans le sillage du bras de fer toujours en cours au détroit d'Ormuz, il reste difficile de pronostiquer une issue au nouveau round de négocia-

tions, au demeurant tributaire du déplacement de la délégation iranienne sur place.

Ce qui est certain cependant, est que ni la décision de Téhéran de revenir sur l'ouverture du détroit d'Ormuz ni le maintien par Washington du blocus décrété sur les ports iraniens ni les escarmouches rapportés les dernières quarante-huit heures dans le périmètre, n'ont au final compromis, côté américain, l'agenda de cette reprise de langue, au timing au demeurant suggéré avec insistance depuis une semaine. La médiation pakistanaise a, pour sa part, redoublé de dynamisme depuis plusieurs jours, avec les visites du Premier ministre Shehbaz Sharif en Arabie saoudite puis à Doha, et les trois jours passés par son chef d'état major de l'armée, Asim Munir, à Téhéran. Jusqu'à hier dans la journée les consultations se poursuivaient avec la diplomatie iranienne, indique le ministère des Affaires étrangères pakistanais, «pour discuter des derniers détails» avant la rencontre d'Islamabad, parient des agences de presse. Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a estimé avant-hier, lors d'une allocution télévisée, sans doute en réaction à la multiplication des annonces d'un accord imminent avec les Etats-Unis, que la possibilité restait encore lointaine, mettant de nouveau en avant la défiance de principe que s'impose la

partie iranienne, après les échecs brutaux des épisodes de négociations en juin 2025 et février 2026. Ghalibaf, un des responsables politiques les plus en vue en Iran en ce moment, reconnaît néanmoins des progrès dans les pourparlers, ajoutant que subsistent cependant «de nombreuses divergences et certains points fondamentaux restés en suspens». Et ce sont ces divergences fondamentales qui font encore douter des chances d'un deuxième cycle d'aboutir à un accord. Même si l'ambition des discussions ne va pas jusqu'à miser sur un accord définitif sur la fin de la guerre, mais sur un accord-cadre devant baliser un processus de négociations plus approfondi les prochaines semaines et mois, du moins selon les indiscretions publiés par les grands médias américains toute la semaine, la question du programme nucléaire, le lot de près de 450 kg d'uranium enrichi, la liberté de navigation au détroit d'Ormuz ainsi que la levée des sanctions, cristallisent toujours les désaccords entre les deux parties. Donald Trump a réitéré hier, qu'il était hors de question que l'Iran puisse poursuivre son programme nucléaire, alors que Téhéran continue à revendiquer son droit à développer une industrie orientée vers les usages civils, pour ne parler que du nœud gordien de toute cette crise qui secoue le Moyen-Orient depuis le 28 février dernier.

Maroc: Nouvelle manifestation à Rabat pour réclamer la fin de la normalisation avec l'entité sioniste

Une imposante manifestation a eu lieu hier dimanche à Rabat pour réclamer la fin du processus honteux de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste et réitérer le soutien du peuple marocain à la Palestine, en proie à des violations et des agressions systématiques de la part de l'occupant.

Réunis à la place «Bab El Had», avant de sillonner les principales artères de Rabat, les manifestants ont soulevé tout au long de leur parcours des drapeaux palestiniens et des pancartes rejetant la poursuite de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste qui poursuit ses crimes contre le peuple palestinien.

«A bas la normalisation», «Non à l'occupation et au sionisme», «Ghaza affamée», scandaient, entres autres, les manifestants, venus à l'appel du Groupe d'action national pour la Palestine.

Outre le Groupe d'action national pour la Palestine, la manifestation a vu la participation de plusieurs formations politiques, dont le parti de la justice et du développement (PJD), le parti du Progrès et du socialisme (PPS), ainsi que l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM). Dans une allocution à cette occasion, le coordinateur national du Groupe d'action national pour la Palestine, Abdelhafid Sriti, a appelé «à la fin de la normalisation avec l'entité sioniste et à rompre toutes les relations avec l'occupant sioniste», exhortant le Makhzen «à



emboiter le pas à certains pays de l'Union européenne qui ont décidé de mettre un terme à toute coopération avec l'entité sioniste». De son

côté, le coordinateur de l'initiative marocaine pour le soutien à la Palestine, Rachid Fellouli a indiqué que la manifestation d'aujourd'hui

confirme la volonté du peuple marocain de «mettre fin à la normalisation et à toute coopération avec l'entité sioniste».

L'isolement diplomatique de l'entité sioniste prend forme : Le temps des sanctions européennes ?



Le chef du gouvernement espagnol a annoncé, hier, son intention de soumettre, demain mardi à l'Union européenne, une proposition visant la rupture de l'accord d'association avec l'entité sioniste.

Alors que les politiques bellicistes, meurtrières et résolument expansionnistes de l'entité sioniste s'intensifient au Proche-Orient, particulièrement dans les territoires palestiniens occupés et au Sud-Liban, l'Europe, sort de sa réserve traditionnelle pour adopter une posture de confrontation inédite.

De Madrid à Londres, en passant par Rome et Paris, le temps des simples «préoccupations» est révolu, laissant place à une exigence de sanctions concrètes et à la remise en cause des fondements mêmes de la coopération avec une entité qui bafoue ouvertement le droit international à Ghaza, en Cisjordanie et au Sud-Liban.

Cette dynamique de rupture avec l'entité sioniste est devenue de plus

en plus visible avec la décision prise hier par le gouvernement espagnol, véritable fer de lance de la diplomatie européenne. Le chef du gouvernement socialiste, Pedro Sanchez, a annoncé, hier, son intention de soumettre, demain mardi à l'Union européenne, une proposition visant à ce que l'UE rompe son accord d'association avec l'entité sioniste, ont rapporté, hier, plusieurs médias internationaux. Pour le dirigeant espagnol, la question est d'ordre moral et juridique : «Un gouvernement qui viole le droit international (...) ne peut être partenaire de l'Union européenne», a-t-il déclaré en parlant du gouvernement sioniste et de l'accord d'association entré en vigueur en 2000.

Ce traité comporte, en effet, une clause essentielle subordonnant la relation bilatérale au respect des droits de l'homme. Or, les rapports s'accumulent pour démontrer que cette clause est violée quotidiennement

par l'entité sioniste depuis près de trois ans dans les territoires occupés de Palestine et, tout récemment, au Sud-Liban.

L'Espagne, rejointe par l'Irlande et la Slovaquie, demande que cette situation soit examinée lors de la prochaine réunion du Conseil des Affaires étrangères de l'UE.

Cela étant, ce mouvement de rejet profond n'est pas uniquement le fait des responsables politiques en exercice. Une force d'opinion massive a également émergé des milieux diplomatiques européens. Le 15 avril 2026, près de 400 anciens ministres, ambassadeurs et hauts fonctionnaires ont cosigné une déclaration appelant solennellement à la suspension de l'accord d'association entre l'UE et l'entité sioniste. Ils estiment qu'en cette période de troubles majeurs au Moyen-Orient et face aux violations généralisées du droit international, «il est impératif que l'UE agisse et demande des comptes à cette entité».

Pour ces signataires, cette action doit devenir la «pierre angulaire de la nouvelle stratégie de l'UE pour la région, fondée sur les valeurs fondamentales de l'Union». Ils jugent désormais «inacceptable que l'UE reste divisée et en retrait» pendant que les droits humains sont «systématiquement bafoués» par l'entité sioniste. Il faut rappeler que cette position européenne contre la politique sioniste a été également dénoncée, la semaine dernière, par le gouvernement italien de Giorgia Meloni, qui avait annoncé «la suspension du renouvellement automatique de son accord de défense avec Israël», suite au ciblage inacceptable de casques bleus italiens au Sud-Liban par l'armée sioniste. Parallèlement à ces condamnations contre les politiques sionistes au Proche-Orient, 75 parlementaires britanniques ont signé un mémorandum urgent, l'EDM 2822, exigeant de leur gouvernement des mesures punitives immédiates et dissuasives contre l'entité sioniste. Ce document, soumis par le député Richard Burgon, condamne fermement la décision de «légitimer la saisie des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée». En se fondant sur l'Avis consultatif émis par la Cour internationale de justice (CIJ), en juillet 2024, ces élus rappellent que la présence de l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens est illégale et doit prendre fin sans délai. En somme, il s'agit, pour les parlementaires britanniques, de cesser tout soutien contribuant à la poursuite de l'occupation en interdisant le commerce avec les colonies établies sur les territoires occupés, en imposant un gel des avoirs des responsables complices et en instaurant un embargo complet sur les armes. L'entêtement de l'entité sioniste dans une politique meurtrière et expansionniste force l'Europe à passer des mots aux sanctions contre ce paria du droit international.

Le Parlement arabe appelle à une position "ferme et claire" face à la loi d'exécution des prisonniers palestiniens

Le président du Parlement arabe, Mohammed ben Ahmed Al-Yamahi, a appelé le Réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés à adopter une position "ferme et claire" à l'égard de la loi de l'entité sioniste portant exécution des prisonniers palestiniens. S'exprimant lors de la 5e Conférence du Réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés, tenue dimanche à Istanbul, M. Al-Yamahi a exhorté à "une prise de position ferme et claire" face à cette loi approuvée par l'occupation sioniste. Il a souligné, à cet égard, qu'«il est inconcevable qu'un tel rassemblement parlementaire international, qui a toujours soutenu les causes justes, n'adopte pas une position claire face à une législation raciste ouvrant la voie à l'exécution de milliers de prisonniers innocents, au vu et au su du monde entier». Il a affirmé, dans ce contexte, que ce réseau parlementaire "représente la conscience des nations libres", ajoutant que "le minimum attendu consiste à adopter une résolution rejetant et condamnant cette loi, ainsi qu'à mobiliser les efforts internationaux afin d'empêcher sa mise en œuvre, tout en l'inscrivant parmi les documents finaux de la conférence". S'agissant du thème principal inscrit à l'ordre du jour de la conférence, intitulé "l'urbanisation capable de s'adapter aux changements climatiques et apte à en atténuer les effets", le président du Parlement arabe a souligné que "cette question n'est plus un choix, mais une nécessité impérieuse imposée par les défis croissants auxquels sont confrontés nos villes", appelant à renforcer les cadres législatifs intégrant les considérations liées au changement climatique dans la planification urbaine.

Pour faciliter l'aide et libérer les prisonniers : Accord entre la RDC et le groupe M23

À l'issue de négociations tenues sous l'égide du Qatar entre le 13 et le 17 avril en Suisse, un accord a été conclu entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le mouvement rebelle M23, incluant son aile politique, l'Alliance Fleuve Congo (AFC). Ce compromis, formalisé par un communiqué conjoint publié ce dimanche, et rapporté par plusieurs agences internationales, vise à briser le cycle de souffrance dans l'est de la RDC, une région dévastée par trente années de conflits ininterrompus. L'accord repose sur deux engagements majeurs : l'acheminement sécurisé de l'aide humanitaire et la libération des prisonniers. Les deux parties ont reconnu «l'importance cruciale d'assurer une aide humanitaire vitale» aux populations civiles prises au piège des hostilités. Pour concrétiser cette volonté, Kinshasa et le M23 se sont engagés à respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et à s'abstenir de toute action qui entraverait la livraison des secours. Ce, d'autant que les pourparlers de Montreux ont bénéficié d'une large médiation internationale, réunissant autour de la table des représentants des États-Unis, de la Suisse, du Togo (mandat par l'Union africaine) et du Qatar, dont le rôle d'intermédiaire a été déterminant. Par ailleurs, une mesure de confiance concrète a été arrêtée : la libération des prisonniers dans un délai de dix jours. Parallèlement, un protocole d'accord a été signé pour instaurer des mécanismes rigoureux de vérification du cessez-le-feu. Bien que le M23 occupe de vastes pans de territoires stratégiques depuis la fin de l'année 2021, cet accord offre une lueur d'espoir pour la stabilisation d'une région où les précédents traités de paix n'avaient pas suffi à stopper les affrontements. La RDC et le Rwanda ont entériné, en décembre, un accord de paix, sous l'égide des États-Unis, qui n'a pas mis fin aux combats.

Un Monet vendu 10,2 millions d'euros, montant record pour ce peintre en France

Un tableau peint en 1901 par Claude Monet, Vétheuil, effet du matin, a été vendu aux enchères pour presque 10,2 millions d'euros jeudi à Paris, un montant record en France pour cet artiste, a annoncé la maison Sotheby's.



Un autre Monet, Les Iles de Port-Villez (1883), a trouvé preneur à 6,45 millions d'euros (frais inclus) lors de la même vente. Vétheuil, effet du matin a "établi un nouveau record" pour une œuvre de Monet "vendue aux enchères en France", et a été adjugé "à l'issue d'une vive bataille d'enchères de 10 minutes", a souligné Sotheby's dans un communiqué. Le record pour une œuvre du peintre impressionniste (1840-1926) est de 110,7 millions de dollars, montant

auquel le tableau Meules avait été adjugé en 2019 à New York. Vétheuil, effet du matin et Les Iles de Port-Villez n'avaient plus été vus par le public depuis environ un siècle, puisqu'ils faisaient partie de collections particulières. Le premier était estimé entre 6 et 8 millions d'euros et le second entre 3 et 5 millions. "Les batailles d'enchères venues du monde entier viennent confirmer avec éclat l'engouement des collectionneurs pour des tableaux impressionnistes vendus sur leur lieu de

création", a commenté Aurélie Vandevorode, co-directrice du département Art Moderne et Contemporain chez Sotheby's Paris, citée dans le communiqué. Peints à 20 ans d'intervalle et 20 kilomètres d'écart, les deux Monet représentent la Seine dans des lieux situés près de Giverny, au nord-ouest de Paris, où vivait l'artiste. "Ces œuvres marquent un jalon vers les Nymphéas", série de tableaux emblématique de la dernière partie de la vie du peintre, selon Marianne Mathieu, ancienne directrice du

Musée Marmottan-Monet, citée par Sotheby's. Au total, cette vente d'art moderne et contemporain a atteint un montant de 35 millions d'euros (pour une estimation initiale comprise entre 22,4 et 32,1 millions d'euros). Parmi les autres lots figuraient un ensemble de sept gouaches de Marc Chagall, qui ont atteint un total de 5 millions d'euros, et Concetto Spaziale, Attese, une toile de l'Italien Lucio Fontana entaillée de deux fentes verticales, adjugée deux millions d'euros.

Argentine :

Une guitare géante plantée par amour meurtri

Vu du ciel dans la pampa argentine, entre les champs de blé et de soja rectilignes à perte de vue, se dessinent les courbes d'une guitare faite de milliers d'arbres, hommage d'un amour meurtri. L'histoire de ce projet fou naît du tragique. La mort à 25 ans de Graciela Yraizoz, qui rêvait avec son mari, Pedro Ureta, d'un havre idéal pour élever leurs enfants sur ces terres de General Levalle, dans le Sud de la province de Cordoba (Centre). Graciela Yraizoz, amoureuse du son

de la guitare, était enceinte d'un cinquième enfant quand un anévrisme l'a emportée en 1977. Pedro Ureta a élevé cette oeuvre paysagère de 25 ha à sa mémoire, plantant inlassablement des arbres selon un schéma méticuleusement préétabli traçant les contours de l'Estancia La Guitarra (La ferme de la guitare) sur 1.100 m de long et 400 m de large. Il aura fallu à Pedro Ureta, décédé en 2019 à 79 ans, plus de cinq années de travail pour parachever cet hommage monumental à l'amour de

sa vie. Au total, quelque 7.000 jeunes pousses, hautes d'une vingtaine de centimètres, ont été mises en terre. Les contours de la guitare sont formés de pins cyprès de Californie, au feuillage persistant d'un vert sombre. Les six cordes ont été dessinées avec des eucalyptus aux reflets bleutés. Le chevalet et la rosace sont composés de cyprès à pommes de pin. "Après la pluie, lorsque les arbres sont lavés, les couleurs se révèlent plus intenses et plus vives ; on constate alors que, même si tous les cyprès sont verts,

aucun n'a exactement la même teinte qu'un autre. Tous les tons de vert se manifestent", a écrit sur son blog Ignacio Ureta, un des quatre enfants du couple. Aujourd'hui, près de cinquante ans après la mort de Graciela Yraizoz, les arbres ont atteint leur maturité. Le résultat stupéfiant de cette persévérance est visible sur ordinateur, via Google Earth, aux coordonnées 33°52'04.3"S 63°59'16.9"W. Pedro Ureta, qui avait peur de l'avion, n'a jamais survolé son œuvre.

Michel-Ange et Rodin dialoguent dans une exposition au Louvre

Deux maîtres de la sculpture occidentale, Michel-Ange et Rodin, que trois siècles et demi séparent, sont réunis au musée du Louvre, à Paris, dans une exposition visant à confronter l'art de chacun de ces deux génies à partir de leur sujet principal, le "corps vivant". Quelque 200 œuvres, marbres, bronzes, plâtres, terres cuites, moulages, et de nombreux dessins sont présentés dans le célèbre musée parisien jusqu'au 20 juillet. Le parti pris des deux commissaires: dépasser le lien de filiation chronologique d'Auguste Rodin (1840-1917) avec Michel-Ange (1475-1564), le premier s'inspirant

beaucoup du second, pour "les traiter à égalité". "Ce n'est pas l'un qui influence l'autre, c'est comment deux des plus grands sculpteurs du monde occidental ont des affinités, des liens esthétiques, des perspectives communes", "comment ils cheminent le long d'une même voie", ont expliqué lors d'une visite de presse Chloé Ariot, conservatrice au Musée Rodin de Paris et Marc Bormand, l'un des conservateurs du Département des sculptures du Louvre. "On espère que le public va regarder les œuvres différemment et trouver qu'un dialogue s'instaure entre elles", ont-ils ajouté. Fil rouge de l'exposition, la vie et

l'énergie intérieure des corps, thématique présente d'emblée sur la rotonde d'accueil du visiteur, qui présente cinq corps, nus et musculeux, puissants : l'Esclave rebelle et l'Esclave mourant de Michel-Ange ainsi que l'Age d'airain, Adam et Jean d'Aire nu appartenant au Monument des Bourgeois de Calais de Rodin. Les marbres de Michel-Ange étant fragiles et pouvant peu voyager, certaines des œuvres de l'exposition sont signées de sculpteurs maniéristes du XVIe siècle qui se sont inspirés de son travail. L'exposition juxtapose ainsi un Moïse, moulage d'un contemporain

(Felice Adriani), d'après le Moïse de Michel-Ange conservé dans la basilique Saint-Pierre-aux-Liens de Rome, avec le Balzac monumental de Rodin. Elle montre aussi comment tous deux se sont mesurés à l'art gréco-romain. Autre affinité : le "non finito", à savoir des bustes, membres, bras, œuvres inachevées pour différentes raisons. Le musée explique la méthode, différente, utilisée par chacun d'entre eux pour travailler le marbre. Parmi les prêts exceptionnels: de nombreux dessins de Michel-Ange provenant de musées florentins, en Italie, ou encore du British Museum de Londres.

Le parc d'attraction Spirou s'ouvre à l'univers du manga Naruto



Le parc à thème "Spirou Provence", à côté d'Avignon, dévoile samedi 4 avril une nouvelle zone d'attractions consacrée au manga culte Naruto, une première hors du Japon et une tentative de rajeunir son public.

Les responsables du parc ont obtenu les droits d'exploitation de ce phénomène nippon, leur permettant de reproduire un village japonais où sont convoqués les codes de l'univers rétro-futuriste du ninja le plus célèbre de l'univers du manga.

"On est totalement piqués à la culture manga et Naruto c'est l'un des piliers dans ce domaine (...) Je suis vraiment ému de venir en France pour découvrir cet univers. Cocorico!", s'enthousiasme Abdelkader El Migri, 35 ans, résidant au pays du soleil levant et invité à découvrir le site en avant-première avec d'autres créateurs de contenus.

Après avoir passé d'imposantes portes en bois, les visiteurs peuvent choisir entre des montagnes russes sur le thème d'un renard mythologique à sept queues, monter dans des nacelles vissées sur des bras robotiques ou encore s'initier aux techniques de combat dans un parc d'entraînement. Les allées sont ponctuées de reproduction des personnages du manga. Un stand de ramens surmonté de lampions vient compléter le décor dominé au loin par le Mont Ventoux.

"Ça prouve qu'on est quand même reconnus par nos pairs japonais", explique tout sourire Patricia Rochette, fan venue de Paris en complet look cosplay : lentilles bleues et cheveux ébouriffés jaune canari à l'image du héros principal de la série.

Les mangas ont conquis les pays occidentaux, dont la France où ils sont un poids-lourd du marché de la BD.

"L'ADN du parc Spirou c'est la bande dessinée franco-belge mais il y a un phénomène énorme qui est le manga donc c'était naturel pour nous de prendre cette voie", explique Hervé Lux, directeur du site, au milieu des peluches et autres produits dérivés du magasin de souvenirs.

"Des grands-parents vont faire découvrir Gaston Lagaffe, les Dalton, le Marsupilami à leurs enfants. Comme des jeunes de 30 ans, qui sont aussi parents et qui sont des fans de Naruto, (feront découvrir) le manga. Ça nous permet de prolonger l'histoire", ajoute-t-il.

Publié pour la première fois en 1999, Naruto est adapté en série animée en 2002. La franchise aurait rapporté depuis entre 10 et 20 milliards de dollars dans le monde. En France notamment, plus de 35 millions d'exemplaires ont été vendus.

Le parc Spirou, acteur modeste du secteur en France, espère augmenter sa fréquentation de 15% avec l'ouverture de cette nouvelle section pour atteindre les 370.000 visiteurs annuels.

Plus de 55 films de 20 pays au 6ème festival du film méditerranéen d'Annaba

Plus de 55 films, produits dans 20 pays, participeront à la 6ème édition du festival du film méditerranéen prévu à Annaba du 24 au 30 avril prochains avec, comme invité d'honneur, le cinéma égyptien, a indiqué, hier dimanche, le commissaire du festival, Mohamed Allal.

M. Allal a précisé, lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Seybouse International, que cette édition donnera lieu à la projection, en première vision, de 13 films étrangers et de 53 films algériens. Différentes écoles du cinéma méditerranéen seront représentées lors de cet événement annuel, a-t-il ajouté, soulignant que le choix du cinéma égyptien en tant qu'invité d'honneur a été décidé en célébration du centenaire du grand cinéaste Youcef Chahine (1926-2008). Le programme prévu comprend, selon la même source, la projection, dans le cadre de la compétition officielle, de longs métrages, de



courts métrages et de documentaires dans les salles du théâtre régional Az-zedine-Medjoubi et de la cinémathèque d'Annaba, en plus de film hors compétition. L'événement donnera également lieu à l'organisation des « Journées d'Annaba pour l'industrie cinématographique », qui ont attiré 212 projets cinématographiques, ainsi qu'au lancement d'un « concours spécial » pour les films produits à l'aide des technologies de l'intelligence artificielle, avec la participation de 8 pays, « dans une démarche traduisant l'ouverture du festival aux transformations technologiques modernes », a ajouté M. Allal.

L'artiste Mustapha Boucenna expose ses œuvres à Alger

Une nouvelle exposition de l'artiste plasticien Mustapha Boucenna, qui puise son inspiration dans l'histoire humaine, la poésie et les civilisations anciennes, a été inaugurée samedi à Alger. Intitulée "La mémoire des songes", cette exposition-vente regroupe une cinquantaine de toiles contemporaines aux contours essentiellement abstraits, aux formes géométriques complexes et une densité symbolique et mythologique. Dans une approche artistique alliant abstraction et ornementation cubiste, les œuvres de Mustapha Boucenna se caractérisent par une palette de couleur variée dans un contraste harmonieux entre les tons chauds et froids, ainsi que des motifs et des silhouettes stylisées pour reprendre des personnages inspirés de la littérature et du cinéma universels. Réalisées en grand format avec des techniques mixtes, notamment la peinture à l'huile

et l'acrylique, ses toiles à la touche moderne, dégagent une poésie visuelle et une nostalgie comme dans "Sur un air de banjo", "Mélodie algéroise", "Nuit andalouse", "Consolation" ou encore "L'exode". L'artiste évoque également à travers ses toiles, d'autres thèmes comme la liberté dans "Souffle de liberté", l'union (Les noces), la nature (Les chevaux du vent), dans une fusion entre le patrimoine culturel universel et une esthétique contemporaine originale. "Mes toiles sont le reflet de ce que je ressens et ce que je vois. Pour peindre, je m'efforce à m'éloigner des codes académiques pour privilégier des formes complexes et des symboles fantastiques inspirés de l'héritage humanitaire", a expliqué l'artiste. Diplômé de l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger, Mustapha Boucenna, 57 ans, participe depuis près de quarante ans à de nombreuses expositions individuelles et



collectives en Algérie et à l'étranger. Parallèlement à la peinture plastique, Boucenna enseigne à l'Institut technologique de formation des enseignants. Il réalise également des couvertures de livres et

des illustrations pour enfants, en plus de la rédaction d'articles et études critiques dans le domaine artistique. L'exposition "La mémoire des songes" est visible jusqu'au 30 mai à l'hôtel Sofitel d'Alger.

Le couscous algérien célébré en grand à Alger pour sa deuxième édition

Le couscous, l'un des plats les plus emblématiques du patrimoine culinaire national, sera de nouveau à l'honneur ce printemps. Après une première édition couronnée de succès, le Festival du Couscous Algérien revient pour une deuxième édition qui s'annonce encore plus ambitieuse et riche. L'événement se tiendra du 23 au 25 avril 2026 sur l'esplanade de Riad El Feth à Alger. Placée sous le parrainage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, cette nouvelle édition ambitionne de rassembler un large public autour d'une gastronomie porteuse de valeurs de partage, de transmission et d'excellence. « C'est

avec une immense fierté et un profond attachement à notre patrimoine que nous annonçons la tenue de cette deuxième édition », a déclaré l'organisateur de l'événement, Idir Saoudi. Il souligne que le festival se veut « un événement national et fédérateur », célébrant la richesse et la diversité du couscous algérien. Un programme riche et varié attend les gourmands et les curieux. Pendant trois jours, les visiteurs pourront profiter d'activités immersives : expositions artisanales, animations traditionnelles, ateliers participatifs et conférences consacrées au patrimoine culinaire. Les dégustations mettront à l'honneur les spécialités des différentes wilayas, illustrant

la diversité des recettes et des savoir-faire. Le festival proposera également des démonstrations culinaires animées par des chefs renommés, ainsi que des concours gastronomiques. L'événement se clôturera par une cérémonie de remise des trophées « Le Grain d'Or », récompensant les meilleures créations. Au-delà de sa dimension gastronomique, cette édition 2026 réunira des invités de prestige, parmi lesquels des chefs internationaux, des figures de la cuisine algérienne et des personnalités issues de la diaspora. Artistes, créateurs, journalistes et influenceurs seront également présents pour contribuer au rayonnement du couscous algérien, tant au niveau na-

tional qu'international. Les organisateurs insistent sur la portée culturelle et sociale de cette manifestation. Pensé comme un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel, le festival vise à renforcer les liens entre tradition et modernité tout en valorisant l'identité culinaire algérienne. « Le couscous est plus qu'un plat : il est un symbole d'unité, de partage et de mémoire collective », rappellent-ils, invitant le public à prendre part à cette célébration. À travers le slogan « Le couscous nous rassemble », le festival entend fédérer les Algériens autour d'un patrimoine commun et vivant, et inscrire durablement cet événement dans le paysage culturel national.

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE AUX QUATRE COINS DU PAYS :

Mostaganem, au cœur de l'identité et de la mémoire collective

La maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki a abrité, samedi, le lancement officiel du Mois du patrimoine, qui se déroule du 18 avril au 18 mai, sous le slogan « Notre patrimoine... notre civilisation ». Dès le lancement, l'événement a donné le ton d'une manifestation résolument tournée vers la valorisation du riche legs culturel de la région. Au cœur de cette ouverture, un espace d'exposition a mis en lumière le savoir-faire d'artisans locaux, notamment dans le domaine des tenues traditionnelles. La « chedda mostaganémoise », pièce emblématique du patrimoine vestimentaire régional, a particulièrement retenu l'attention, illustrant à la fois l'élégance esthétique et la profondeur sociale de cet héritage transmis de génération en génération. Aux côtés des artisans, plusieurs associations culturelles

activant dans la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel ont pris part à cette initiative. À travers des stands et des démonstrations, elles ont contribué à faire découvrir au public la diversité des expressions culturelles locales, tout en sensibilisant à l'importance de leur préservation. Le hall de la maison de la culture s'est ainsi transformé en véritable vitrine du patrimoine mostaganémois, où objets artisanaux, produits traditionnels et créations inspirées de l'histoire locale ont témoigné de la richesse et de la diversité des savoir-faire. Une démarche qui s'inscrit dans une dynamique visant à concilier préservation du patrimoine, développement touristique et économique. Parallèlement à ces expositions, un programme de sorties de terrain a été élaboré par la direction de la culture et des arts, prévoyant

des visites de plusieurs sites historiques de la wilaya. Ces initiatives s'inscrivent dans une perspective de recensement et de classement, en vue de renforcer la protection de ces lieux chargés d'histoire et de les inscrire durablement dans la mémoire nationale. Parmi les sites concernés figurent, notamment, la mosquée « Echariâ » et le musée historique de Sidi Ali. Le Mois du patrimoine se poursuivra avec une série d'activités culturelles et académiques, dont la 12e édition du colloque de Mostaganem sur la calligraphie arabe, prévue à partir du 26 avril, avec la participation d'artistes venus de plusieurs pays arabes. Des conférences et rencontres artistiques sont également programmées à la salle dédiée au regretté artiste Mustapha Abderrahmane, renforçant ainsi la dimension intellectuelle de cette manifestation.

Concert de musique à Alger du "Trio Joubran" de Palestine

Le "Trio Joubran" de luthistes palestiniens a animé, vendredi soir à Alger, un concert de musique mêlant des variations modales et rythmiques classiques et orientales et de belles sonorités traditionnelles aux influences modernes, devant un public nombreux. Accueillis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, les frères Joubran: Samir, Wissam et Adnan, ont présenté leur spectacle, organisé en collaboration avec l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, présente à la soirée. La sélection de pièces rendue par les trois artistes, était accompagnée par moments de la voix résiliente, enregistrée, du regretté poète palestinien, Mahmoud Darwish (1941-2008), dont l'oeuvre incarne la résistance palestinienne.

Ouargla :

Le musée Saharien rouvre ses portes au public après réhabilitation

Le musée Saharien à Ouargla a repris ses activités et rouvert ses portes au public, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), à la suite d'une restauration complète et d'un inventaire scientifique minutieux de ses différentes collections. L'initiative vise à valoriser cet espace culturel et relancer la dynamique culturelle et touristique de la région, a indiqué lundi à l'APS la responsable de l'établissement et directrice de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Oum El-Kheir Benzahi. Elle a qualifié la réouverture du musée de valeur ajoutée pour le patrimoine national, évoquant une approche moderne de gestion muséale basée sur la numérisation, la mise en valeur des collections et l'amélioration des conditions de conservation et d'exposition, pour assurer la pérennité de ce patrimoine et son accessibilité à la recherche et au public. Et d'ajouter que le musée offre un espace ouvert pour faire connaître le patrimoine saharien, à travers des expositions permanentes et des programmes pédagogiques destinés aux établissements scolaires et universitaires, en plus de l'accueil d'activités scientifiques, d'ateliers de sensibilisation et d'une exposition d'artisanat. L'objectif étant de contribuer à la promotion du tourisme culturel et la prise de conscience de l'importance de préserver la mémoire historique et de la transmettre aux générations futures, a-t-elle estimé. Figurant parmi les sites culturels emblématiques du Sud du pays, le musée saharien a été fondé en 1938 et classé monument national en 2007. Il abrite des collections archéologiques et ethnographiques variées reflétant la richesse du patrimoine saharien, ainsi que des espaces d'exposition, dont les salles dédiées à la préhistoire, à Sedrata (vestiges islamiques) et à l'ethnographie.

Quel est le rôle de l'Intelligence artificielle dans la mode ?

L'intelligence artificielle transforme de nombreux secteurs de notre société, et l'industrie de la mode ne fait pas exception. Les capacités de traitement de données, d'analyse avancée et de génération de solutions de l'IA ouvrent de nouvelles perspectives.

De la conception créative à la personnalisation des recommandations, en passant par l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration de l'expérience client, Intelligence Artificielle et mode s'associent pour construire la Fashion Tech.

Comment l'intelligence artificielle intervient-elle dans le domaine de la mode ?

Ébranlée notamment par la pandémie de COVID 19, la mode traverse une crise depuis le début des années 2000. Pour se démarquer, les acteurs du secteur doivent innover afin de proposer aux consommateurs une expérience impactante. Ils se tournent donc vers les formidables capacités de l'Intelligence Artificielle.

Améliorer la satisfaction client grâce à l'IA

Fidéliser la clientèle est un objectif clé des enseignes. L'IA apporte de nouveaux outils pour fluidifier et personnaliser le parcours d'achat. Ainsi, il est possible d'essayer virtuellement un vêtement avant de le commander en ligne. L'IA reproduit les textures des tissus et les ombres pour un rendu naturel. La startup Veertus a développé une technologie similaire, mais cette fois pour les essayages en magasin. L'article peut-être essayé virtuellement simplement en scannant son code barre. L'IA s'empare également des chatbots pour un service client disponible 24 h/24 et 7j/7. Enfin, grâce à ses capacités d'analyse de données, l'IA est un allié précieux pour générer des suggestions. En ligne directement sur le site de la marque ou une marketplace, elle va proposer aux clients des produits en fonction de ses précédents achats ou de ses sélections. En magasin, un miroir intelligent peut par exemple proposer des accessoires en accord avec la tenue essayée.

Optimiser

la production dans le secteur de la fast fashion

Les marques de fast fashion comme Shein, s'appuient sur l'Intelligence Artificielle pour anticiper les tendances, prévoir les modèles ainsi que les changements de la demande des consommateurs. Ses idées de produits sont directement inspirées des comportements de recherche et des médias sociaux de leurs cibles. Les modèles sont transmis aux designers puis automatiquement aux fournisseurs. La collection se renouvelle ainsi en permanence.



Gérer plus efficacement la supply chain

L'IA améliore considérablement la chaîne logistique. Ses capacités d'analyse prédictives permettent de prévoir les délais de livraison et d'anticiper des retards ou des anomalies dans le monde entier. L'enseigne peut également optimiser ses stocks grâce au Machine Learning.

Des créations entièrement réalisées avec l'intelligence artificielle

En avril dernier, une première fashion week très particulière, organisée par l'agence créative Maison Meta de Cyril Foiret, a eu lieu à New York. Au programme, point de Chanel ou Gucci ni même de mannequins, mais un concours durant lequel des collections créées de toute pièce via l'intelligence artificielle ont été présentées. Des créateurs, des étudiants en stylisme, mais également des développeurs IA et des personnes d'autres secteurs ont participé à cette exposition.

Œuvrer pour plus de diversité et d'inclusion

Les marques ont l'habitude de ne choisir qu'un seul mannequin pour présenter leurs produits. Levis a fait le pari de s'associer à Lalaland.ai, une intelligence artificielle capable de générer des modèles réalistes de toutes les morphologies et les couleurs. Ainsi les clients vont pouvoir visualiser le vêtement sur différents mannequins.

Détecter les contrefaçons

La société de conseil Deloitte a développé une application innovante, Dupe Killer. L'IA est capable de déterminer si un produit est une copie ou non. Pour cela, elle scanne des millions de photographies et mesure les similitudes visuelles.

Quels sont les outils IA utilisés dans la mode ?

Les marques qui font appel à l'Intelligence Artificielle peuvent puiser dans un catalogue d'applications, d'outils et de logiciels variés.

Blockchain : indispensable pour les NFT

Un NFT est un jeton cryptographique stocké sur une blockchain. Il permet de rendre un fichier numérique unique. La marque phare du groupe LVMH, Louis Vuitton, a créé pour son bicentenaire un jeu vidéo et y a intégré des NFT. Dolce & Gabbana a également vendu des NFT pour plus de 6 millions d'euros.

Les applications génératives

Les créateurs de mode peuvent générer via GPT-4 de nouveaux designs créatifs et des descriptions de produits. GPT-4 peut aussi créer des stylistes virtuels, capables de fournir aux clients des conseils et des recommandations personnalisés. D'autres IA comme Midjourney, Stable Diffusion ou Dall-E Open Ai peuvent générer des images uniques et hyperréalistes. Un descriptif précis ou une image peut permettre d'obtenir une texture, un motif, une couleur, une taille, un style.

Optimiser la supply chain

CALA, utilise l'IA pour unifier la conception, le développement, la production et la logistique au sein d'une plateforme numérique unique. Cet outil coopératif s'adapte autant à une grande maison de couture qu'à un créateur indépendant. La plateforme d'automatisation de la vente au détail Vue.ai va encore plus loin en proposant par exemple l'étiquetage des produits.

Les outils pour les recommandations personnalisées

La plateforme Styliser propose un assistant d'achat numérique. Ses algorithmes de Machine Learning sont capables d'analyser les visages pour des suggestions pertinentes basées sur le teint de la peau ou la forme du visage. L'IA intégrée de Bodifier aide les acheteurs en ligne à trouver des produits adaptés à leur morphologie et à leur taille.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'IA dans la mode ?

L'intégration croissante de l'IA dans le monde de la mode présente de nombreux avantages. Toutefois, il est essentiel de tenir également compte des aspects négatifs de manière à trouver le juste équilibre.

Les avantages de l'IA dans la mode

L'innovation technologique dans la mode offre de nombreuses opportunités pour transformer le secteur.

Personnalisation : en offrant des expériences personnalisées aux clients, l'IA augmente leur satisfaction, leur fidélité ainsi que les conversions. Optimisation de la supply chain : grâce à ses capacités prédictives, elle améliore la gestion des stocks et optimise la production. Les coûts opérationnels sont réduits et les risques de surplus ou de pénurie minimisés.

Aide à la créativité: Les créateurs peuvent exploiter l'IA pour obtenir de nouvelles idées et inspirations.

Analyse des tendances : en traitant d'énormes volumes de données, l'IA identifie les tendances émergentes dans l'industrie de la mode. Les entreprises sont ainsi en mesure de créer des collections adaptées.

Les inconvénients liés à l'utilisation de l'IA dans la mode

La progression de l'IA soulève toutefois un certain nombre de préoccupations. Diminution de la valeur des métiers : l'utilisation excessive de l'IA peut minimiser le rôle des créateurs humains et des artisans dans le processus de conception et de fabrication. De plus, elle peut conduire à une réduction de la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'industrie de la mode. Dépendance technologique : en devenant tributaires de l'IA, les entreprises se rendent vulnérables en cas de défaillance technologique ou de perte d'accès aux données. Sécurité des données : c'est l'un des principaux inconvénients de l'IA qui collecte et analyse de grandes quantités de données.

Qu'en est-il de la confidentialité et de la sécurité des informations des clients ?

Manque de diversité : l'utilisation excessive de l'IA pour générer des designs ou des recommandations de produits peut aboutir à une uniformisation des produits et à une perte de diversité créative. Biais algorithmiques : les algorithmes d'IA peuvent refléter les préjugés présents dans les données sur lesquelles ils sont formés. Ils peuvent alors conduire à des recommandations biaisées ou à des pratiques discriminatoires.

Les enjeux et les défis de l'Intelligence Artificielle dans le secteur de la mode

L'intégration de l'Intelligence Artificielle dans l'industrie de la mode soulève des enjeux importants en matière d'écologie et de durabilité. La Fast Fashion accélère les cycles de production. Ce modèle représente un gaspillage excessif de ressources, des déchets et une pollution environnementale. La mode, avec l'aide de l'IA, doit parvenir à sensibiliser les clients sur l'importance d'une consommation raisonnée et à mettre en place une supply chain efficace. Dans la mode, comme dans tous les domaines, la préoccupation principale concerne la confidentialité des données personnelles. Les entreprises doivent être capables d'informer clairement les consommateurs sur l'utilisation de leurs données et les protéger efficacement. Dans le secteur du luxe, l'IA pourrait affecter la perception de l'exclusivité et de la rareté.

Quel avenir pour l'IA dans la mode ?

L'industrie de la mode dispose avec l'IA d'un énorme potentiel pour réduire leur impact environnemental. L'IA a la capacité d'optimiser les processus de production. Les entreprises peuvent ainsi minimiser les déchets et créer des produits plus respectueux de l'environnement. Une économie circulaire basée sur l'Intelligence Artificielle contribuera au recyclage et à l'upcycling. L'adoption de la Réalité Augmentée basée sur l'IA pourrait également révolutionner l'expérience d'achat. Tout comme la démocratisation des outils d'IA créatif, permettant à chaque individu de devenir stylistes en générant ses propres modèles. L'intelligence artificielle révolutionne de nombreux aspects de l'industrie de la mode. Une IA responsable, combinée au savoir-faire artisanal et à l'innovation humaine, peut permettre à l'industrie de la mode de faire évoluer positivement la Fashion Tech.

L'IA peut-elle révolutionner l'industrie de la mode ?

Largement présente dans les champs de la création ou de la vente, l'Intelligence artificielle investit peu à peu l'ensemble de la chaîne de valeur. Où se révèle-t-elle la plus efficace et comment en tirer parti ? Le point sur les multiples usages de l'IA avec les temps forts de l'enquête réalisée par la Maison du Savoir-Faire et de la Création, affiliée à l'UFIMH. Si elle commence à se déployer dans la création de vêtements, le textile et la vente, l'intégration de l'IA dans la confection est encore limitée. Mais cela pourrait changer... L'intelligence artificielle (IA) pourrait révolutionner la mode. "Cette technologie est désormais mature. Nous ne sommes plus dans la seule phase de recherche mais dans celle de l'industrialisation. On peut y aller de manière confiante, il n'y a plus de verrous technologiques" assure Robby Dubus, responsable du développement de Textil'IA, une start-up créée en 2020 par la profession textile pour tirer parti de nouvelles technologies comme l'IA. L'idée ? Développer des applications répondant à des problématiques comme la demande de digitalisation, la lutte contre la contrefaçon, la valorisation de la créativité...

Essor rapide en amont

Comme le soulignait l'article "Texprocess 2024 se place sous le signe de l'IA", paru

dans le magazine M&T2, cette technologie était la vedette de la dernière édition du Salon international leader dans le traitement des matériaux textiles et souples. "L'IA a trouvé sa place et se développe très rapidement en amont : à savoir la création d'un produit avec tous les paramètres que cela comporte, ainsi que sa préparation. Il en est de même en aval jusqu'à sa vente. Mais pour la partie « dure », la fabrication et notamment la couture, c'est plus compliqué", souligne le magazine. La mode s'intéresse ainsi de plus en plus au potentiel de l'IA. Mais aux étapes successives de la chaîne - création, production, distribution - les pionniers sont plus ou moins nombreux à avoir déjà testé ses possibilités.

Création à la pointe

Pour la création, la mode se montre à la pointe, comme l'explique Frédéric Rose, fondateur en 2020 d'IMKI, start-up spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle générative d'images, dédiées à tous les métiers des ICC (Industries Culturelles et Créatives). "Quand on a travaillé sur ces industries, le secteur ayant réagi le plus rapidement a été la mode. Celle-ci a en effet besoin que l'IA se spécialise dans le stylisme modélisme". Pour affiner ses solutions, IMKI s'appuie à la fois sur des experts IA et métiers. "L'IA ne répète pas de choses. Nous

prenons des IA qui ont appris à dessiner, nous améliorons leur entraînement sur des métiers et de ce fait, la justesse de leurs réponses. Nous sommes les seuls à avoir une telle approche", affirme le dirigeant. Pour la mode, la start-up fait plancher des data scientists et ingénieurs et ses quatre stylistes modélistes (prêt-à-porter femme, homme, sportswear ou "360 degrés") pour entraîner l'IA à dessiner des vêtements. "On implique également des spécialistes métiers comme pour une capsule denim présentée à Viva-Tech 2024, améliorée par un expert externe".

Gain de temps assuré

IMKI va plus loin dans le "sur-mesure" pour ses clients, comme The Kooples, avec qui elle a développé une capsule pour la collection hiver 2024-2025. "On apprend aux IA à comprendre un corpus artistique, les codes à prendre en compte pour aligner les dessins sur une marque. Cela peut être le logo, un motif, un fermoir typique pour un sac à main. On améliore ainsi la connaissance de l'IA en intégrant l'ADN de la marque". De quoi aussi éviter un risque auquel les clients d'IMKI se montrent très attentifs : "faire en sorte que les données qu'ils utilisent pour entraîner leur IA ne relèvent pas de tiers, mais de leur propriété". Pour leur donner la main sur l'IA, IMKI forme ainsi ses clients

au "prompting", soit la manière de lui donner des instructions. La question qui se pose : est-ce que l'IA peut remplacer l'humain pour la création ? Pour certaines tâches mais pas toutes, indique Frédéric Rose. "L'IA est imbattable en termes de vitesse d'exécution d'un dessin précis, par exemple, mais bien que hyper puissant, cet outil n'est cependant pas doué de volonté ni d'un "esprit de synthèse" de l'air du temps ou des tendances. Il a besoin d'un input créatif. Si le designer ne sait pas dans quelle sphère artistique l'emmener, l'IA ne sortira rien de bon". L'IA accélère le processus de création, améliore l'aide à la décision et permet de rapprocher le produit de la tendance finale et de la demande du client. Aujourd'hui, sans elle, on met 8 mois pour créer un produit après avoir détecté une tendance. Avec l'IA, on divise ce temps par trois", conclut Frédéric Rose.

Au service de la matière

À l'amont de la chaîne mode, l'industrie textile s'est aussi emparée de l'IA. "Dès nos débuts, nous avons rencontré des experts en IA et listé les applications possibles pour créer des solutions innovantes à valeur ajoutée mais accessibles pour nos PME textiles. La profession investit dans ces solutions via Textil'IA avant de les déployer. Contrairement aux idées reçues, le coût de l'IA n'est pas exorbitant et l'utilisation assez vite ren-

table" explique Robby Dubus de Textil'IA. Textil'IA a déjà développé deux solutions intégrant l'IA. Son catalogue intelligent de produits en ligne permet depuis 2023 aux textileurs d'archiver numériquement leurs nombreuses créations : "on numérise leurs tissus pour les transférer vers la plateforme dotée d'outils de recherche fonctionnant à base d'IA", explique Robby Dubus. L'utilisateur peut aisément faire des recherches parmi ses archives textiles parfois très nombreuses (plusieurs dizaines de milliers de motifs), via des mots clés ou par similarité avec une autre image, sans avoir besoin de catégoriser manuellement chacun des motifs lors de leur importation. "Ce catalogue intelligent permet de valoriser ses créations. Il facilite aussi les échanges entre fabricants et marques, en fournissant aux prospects un accès digital aux collections. L'IA générative va également permettre d'analyser leurs recherches et de leur faire soit des nouvelles propositions graphiques, soit des modifications des motifs textiles pour s'adapter à leurs besoins". La deuxième solution à base d'IA signée Textil'IA facilitant une veille anti-contrefaçon se nomme LOCKEO Détection. Elle permet aux textileurs de faire de la reconnaissance d'images en comparant leurs dessins à ceux présents sur des articles textiles en ligne.



Mardi 21 Avril 2026

DÉCÈS
DE L'ANCIEN MINISTRE
ET MEMBRE DU CONSEIL
DE LA NATION
CHEMS EDDINE CHITOUR :

**Le président
de l'APN présente
ses condoléances**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre et membre du Conseil de la nation, Chems Eddine Chitour, décédé dimanche. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès de l'ancien ministre et membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, Chems Eddine Chitour. En cette douloureuse épreuve, nous présentons nos sincères condoléances à la famille du défunt", lit-on dans le message de condoléances. "L'Algérie perd en lui une personnalité nationale et scientifique illustre. Puisse Allah Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches", a ajouté M. Boughali.

PORT D'ALGER :

**Arrivée
d'un nouveau
chargement
de moutons importés
en prévision
de l'Aïd al-Adha**

Un navire transportant une nouvelle cargaison de moutons importés a accosté, ce lundi, au port d'Alger, dans le cadre des efforts visant à garantir l'approvisionnement du marché national en prévision de l'Aïd al-Adha, selon un communiqué de la Société du port d'Alger. Le communiqué précise que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la stabilité des prix du bétail en prévision de la fête de l'Aïd Al-Adha, et qu'elle concrétise les instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en prenant les dispositions réglementaires nécessaires pour faciliter cette opération. La même source a précisé que l'accostage du navire et le déchargement de sa cargaison s'étaient déroulés dans des « conditions organisationnelles rigoureuses », les moyens logistiques et humains nécessaires ayant été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération, conformément aux procédures en vigueur dans l'enceinte portuaire. Cette livraison s'inscrit dans le cadre d'une série d'approvisionnements programmés visant à renforcer l'offre de bêtes à sacrifier sur le marché national, notamment à l'approche de l'Aïd Al-Adha, tout en veillant au respect des normes sanitaires et vétérinaires en vigueur afin de garantir la sécurité du cheptel et la qualité des produits destinés à la consommation.

COUPE DE LA CAF / OC SAFI - USM ALGER (1-1)

**Héroïques, les Algérois
se hissent en finale**

L'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (C3), en éliminant le club marocain, l'Olympique Club Safi (1-1), lors de la demi-finale (Retour), disputée dimanche. Les Rouge et Noir, qui avaient raté le coche une semaine plus tôt à Alger, en se contentant d'un nul vierge (0-0) lors du match aller se sont bien ressaisis, lors de cette demi-finale (Retour) et ont réussi à se qualifier pour la finale, grâce à l'option du but à l'extérieur, en cas d'égalité sur l'ensemble des deux matchs. Initialement prévu à 20h00 (Heure algérienne), le coup d'envoi de ce match retour a été finalement donné à 21h20, soit avec près d'une heure et demi de retard, suite à l'envahissement du terrain par un grand nombre de supporters locaux. Un calvaire pendant lequel les joueurs de l'USMA ont été victimes de provocations et harcèlement, qui les ont obligés à regagner rapidement les vestiaires, et d'y rester jusqu'au retour du calme. L'Olympique Club a été le premier à se mettre en évidence dans le match, portant le danger dans le camp du gardien usmiste, Oussama Benbot pratiquement dès l'entame de la rencontre. Mais le portier usmiste était dans un grand jour et a réussi à repousser tous leurs assauts. Sur le plan offensif, les Rouge et Noir avaient attendu un bon quart d'heure avant de sortir de leur coquille, et c'est le jeune ivoirien



Kamagaté qui a été le plus en vue. Les meilleures actions algéroises ont d'ailleurs été toutes à son actif, particulièrement celles de la 18e et de la 42e, lorsqu'il s'était retrouvé seul face au gardien adverse. Malheureusement pour lui, l'ex-buteur du FC San Pedro n'a pas réussi à concrétiser. Mais les efforts usmistes ont fini par porter leurs fruits à la 45e+1, lorsque la VAR a signalé un pénalty en leur faveur, suite à une main dans la surface de réparation. L'attaquant Ahmed Khaldi s'est chargé de l'exécuter (0-1). Au retour des vestiaires, et même s'ils avaient déjà réussi l'essentiel en première mi-temps, les Usmistes ont continué à jouer l'attaque, alors que Benbot se chargeait de "tenir la boutique" derrière. Du moins, jusqu'à la 75e, lorsque le Sénégalais Moussa Koné a réussi à égaliser d'une

tête, après un corner du côté droit (1-1). Seulement, et malgré plusieurs autres tentatives de part et d'autre, le score est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final, au grand bonheur des Algérois, qui a la faveur de ce résultat se qualifient pour la finale. Vainqueur du titre en 2023, l'USMA rejoint ainsi le Zamalek d'Egypte, qui a éliminé l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (0-1, 0-0), vendredi, au stade du Caire, lors de la demi-finale retour. Le Zamalek s'est qualifié en effet grâce à la victoire du match aller à Alger. La finale de cette édition 2026 de la Coupe de la Confédération africaine (C3) se jouera en aller et retour, respectivement les 9 et 16 mai prochain. Les Usmistes commenceront par recevoir à Alger, avant de se rendre en Egypte pour le verdict final.

**Riyad Mahrez, une carrière exceptionnelle
entre exploits en club et rôle de leader
en sélection**



Dans sa série consacrée aux 26 stars de la Coupe du Monde de football, la Fédération internationale de football (FIFA) met en lumière le capitaine de la sélection algérienne et l'un des grands symboles du football africain moderne, Riyad Mahrez, qui poursuit une carrière exceptionnelle marquée par ses réussites en club et son rôle de leader en sélection. Mahrez a débuté sa carrière loin des projecteurs avant de s'imposer au Havre AC, club

avec lequel il signe son premier contrat professionnel en 2011. Mais sa véritable révélation intervient en Angleterre, lorsqu'il rejoint Leicester City en 2014, alors pensionnaire de deuxième division. Deux ans plus tard, il participe à l'un des plus grands exploits de l'histoire du football en remportant la Premier League en 2016. Les performances de l'international algérien à Leicester attirent l'attention de Manchester City, qui le

recrute. Il continue alors à briller sous la direction de Pep Guardiola, remportant plusieurs titres nationaux ainsi qu'une Ligue des champions historique. Il évolue actuellement à Al-Ahli FC (Arabie saoudite), avec lequel il a remporté la Ligue des champions asiatique en 2025. En sélection nationale, le rôle de Mahrez a évolué après avoir hérité du brassard de capitaine. Il a mené l'Algérie au sacre lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, inscrivant son nom aux côtés de la légende Rabah Madjer dans l'histoire du football algérien. Après les échecs des éliminatoires de 2018 et 2022, Mahrez a conduit les "Verts" à la qualification pour la Coupe du Monde 2026, confirmant son statut de leader de l'équipe. L'Algérie, placée dans un groupe relevé lors du tirage au sort du Mondial 2026 avec l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie, espère réaliser un nouvel exploit et honorer le football national et continental.

HADJ 2026 :
**Reprise lundi
de l'opération
de réservation en ligne
des chambres d'hôtel
à La Mecque**

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la reprise de l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des hadjis inscrits auprès de l'Office, à partir de ce lundi à midi. « L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des pèlerins inscrits auprès de l'ONPO, reprendra ce lundi à partir de midi, et ce, pour l'ensemble des vols restants, prévus du 11 mai jusqu'au dernier vol prévu le 21 mai 2026 », précise la même source. L'opération de réservation s'effectue via le portail algérien du Hadj et l'application «Rakb Alhajj», conclut le communiqué ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE :
**3 morts
et 174 blessés
en 24 heures**

Trois (03) personnes sont décédées et 174 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique ce lundi, un bilan de la Protection civile. Les trois décès sont survenus dans les wilayas de Boumerdes, Tindouf et Constantine, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 4 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau de l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger, Constantine et Sétif.

**AGRESSION SIONISTE
CONTRE GHAZA :**

**Le bilan
s'alourdit
à 72 553 martyrs
et 172 296 blessés**

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72 553 martyrs et 172 296 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de deux martyrs ainsi que 22 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 777 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.193 autres ont été blessés, tandis que les corps de 761 martyrs ont été récupérés, a-t-on ajouté.